

## Public Hearing

## Audience publique

### Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,  
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

### VOLUME 49

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

#### Held at :

Halifax Marriott Harbourfront Hotel  
1919 Upper Water Street  
Halifax, Nova Scotia  
B3J 3J5

Monday, July 18, 2022

#### Tenue à :

Hotel Marriot Harbourfront d'Halifax  
1919, rue Upper Water  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3J 3J5

Lundi, le 18 juillet 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

[www.irri.net](http://www.irri.net)  
(800)899-0006

**II**  
**Appearances / Comparutions**

Dre Emma Cunliffe

Director of Research and Policy /  
Directrice des politiques et recherches

### III

## Table of Content / Table des matières

	<b>PAGE</b>
<b>TABLE RONDE: VIOLENCE : COMPRENDRE LES ATTENTATS FAISANT UN GRAND NOMBRE DE VICTIMES ET LE RÔLE DE LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE ET DE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES</b>	4
Facilité par Dre Emma Cunliffe	4

**IV**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
	AUCUN	

Halifax, Nova Scotia

--- L'audience débute le lundi 18 juillet 2022 à 9 h 33

**COMMISSAIRE FITCH:** Bonjour et bienvenue.

Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

Veillez... nous nous rappelons maintenant de ceux qui ont perdu la vie, les personnes qui ont subi des torts, leurs familles, et tous ceux qui ont été touchés par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Nous sommes là cette semaine pour apprendre autant que nous pouvons au sujet des pertes massives afin qu'on puisse faire que nos collectivités soient des lieux plus sûrs à l'avenir.

La semaine dernière, on a examiné le rôle de la violence fondée sur le genre et la violence conjugale comme parties de leurs rôles dans les pertes massives. Nous avons appris de la violence dans la famille d'origine de l'auteur, sa violence à l'endroit des autres et sa violence à l'endroit de sa conjointe de fait, Lisa Banfield. Les documents fondamentaux, les recherches liées aux tables rondes, les enregistrements des témoins sont également disponibles sur notre site web.

Aujourd'hui, nous allons continuer d'explorer ces enjeux sous forme de tables rondes en ce qui a trait aux connexions entre les pertes massives, la violence conjugale, la violence fondée sur le genre et la violence familiale. Ces discussions sont censées nous aider à identifier des parcours potentiels pour la prévention et l'intervention et les leçons à tirer comme nous avançons vers le fait de faire nos recommandations finales.

Nous prévoyons que certaines des difficultés aujourd'hui pourraient être difficiles encore une fois d'entendre et nous encourageons ceux qui sont à l'écoute ici en salle ou en ligne de prendre des pauses et de rejoindre les services de soutien si vous-mêmes ou quelqu'un que vous connaissez ont besoin d'aide.

Je demanderais à la docteure Emma Cunliffe, la directrice des

1 politiques... de l'équipe de politiques et recherche de la Commission.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Je m'appelle Emma Cunliffe et j'ai  
3 l'honneur de servir comme directrice des recherches et des politiques pour la  
4 Commission des pertes massives.

5 Ce matin, nous allons continuer de nous concentrer sur les aspects  
6 du mandat de la Commission des pertes massives qui nous invitent à considérer  
7 comment il vaut mieux prévenir des incidents semblables à l'avenir.

8 Dans la foulée de nos efforts de comprendre les pertes massives,  
9 une question souvent importante mais souvent négligée est la connexion entre ces  
10 évènements horribles et autres formes de violence qui ont lieu dans nos collectivités.

11 Aujourd'hui, nous allons explorer, les liens entre les pertes  
12 massives et les formes de violence fondée sur le genre, notamment la violence  
13 conjugale et la violence familiale.

14 Lors de cette table ronde, comme avec toutes tables rondes, nous  
15 n'allons pas nous concentrer sur les pertes massives des 18 et 19 avril 2020, non plus  
16 sur les preuves que la Commission a rassemblées sur l'homme qui a commis ces  
17 terribles crimes. Ce travail-là fait partie des autres aspects du processus de la  
18 Commission. Nous allons au lieu considérer les nombreux aspects de notre mandat qui  
19 nous obligent d'examiner le contexte et les causes plus élargies des incidents des  
20 pertes massives de façon générale ainsi que le rôle de la violence fondée sur le genre  
21 et la violence conjugale comme des facteurs qui contribuent et qui établissent le  
22 contexte. Nous allons également considérer l'accès aux armes à feu, en ce qui a trait à  
23 la Commission, de la violence fondée sur le genre.

24 Les thèmes essentiels de cette discussion, de cette table ronde  
25 sont la relation entre les formes de comportement violent que l'on tend à comprendre  
26 comme étant privées, notamment la violence conjugale, la violence fondée sur le genre,  
27 la violence familiale et les pertes massives qui sont caractérisées comme des formes  
28 de violence publique; comment éliminer les distinctions entre le privé et le public, ça

1 donnera lieu à de nouvelles compréhensions du potentiel de stratégies de prévention  
2 des interventions et des réactions aux pertes massives; les recherches dans les causes  
3 sous-jacentes et des causes et des facteurs qui permettent la violence conjugale, la  
4 violence fondée sur le genre, la violence familiale et les incidents donnant lieu à des  
5 pertes massives et la pertinence de cette recherche dans l'élaboration de politiques.

6                   Pour considérer ces questions, nous avons rassemblé un groupe  
7 d'experts qui va apporter une profonde expertise pour comprendre les formes multiples  
8 de violence, notamment la violence fondée sur le genre, la violence conjugale et la  
9 violence familiale ainsi qu'un engagement profond sur comment ces préjudices peuvent  
10 être liés aux attentats impliquant des pertes massives. Parmi ceux-là, il y a la docteure  
11 Jude McCulloch et JaneMaree Maher qui ont comparu devant la Commission le  
12 mercredi, elles sont les auteures d'un rapport commandé intitulé « Comprendre les liens  
13 entre la violence fondée sur le genre et les attentats des pertes massives, la violence  
14 privée, et la misogynie en tant que risques publics ».

15                   Les participants se présenteront eux-mêmes plus tard. C'est moi  
16 qui vais poser les questions, je poserai les questions de suivi et je vais animer le  
17 dialogue.

18                   Je demanderais à tous de parler lentement afin que les partenaires  
19 en matière d'accessibilité puissent faire leur travail convenablement.

20                   Les discussions des tables rondes figureront dans le dossier de la  
21 Commission, elles sont diffusées en direct en ce moment et seront disponibles au  
22 public sur le site web de la Commission.

23                   Les commissaires peuvent choisir de poser des questions ou  
24 demander une clarification à tout moment.

25                   Il s'agit d'une bonne occasion pour vous rappeler que nous menons  
26 actuellement une consultation publique, celle-ci est en ligne, et nous cherchons des  
27 apports au sujet des recommandations que vous voudriez que les commissaires... que  
28 la Commission considère comme partie de son travail. Vous pouvez en voir davantage

1 sur le site web de la Commission.

2 Comme avec toutes les discussions des tables rondes, l'intention  
3 est de fournir aux commissaires et au public une compréhension plus approfondie des  
4 principes, des thèmes principaux afin que tout le monde soit bien placé dans le cadre  
5 des discussions de la phase 3 au sujet des leçons à tirer et des recommandations  
6 potentielles.

7 Je voudrais également souligner les efforts de Serwaah Frimpong,  
8 Laura McAnany et Janet Dyson qui ont apporté des contributions significatives aux  
9 procédures d'aujourd'hui.

10 **--- TABLE RONDE: VIOLENCE : COMPRENDRE LES ATTENTATS FAISANT UN**  
11 **GRAND NOMBRE DE VICTIMES ET LE RÔLE DE LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE**  
12 **SEXE ET DE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES**

13 **--- FACILITÉ PAR Dre EMMA CUNLIFFE:**

14 **Dre EMMA CUNLIFFE :** Alors, j'inviterais les participants de se  
15 présenter et de parler de leur travail sur les sujets des pertes massives ainsi que la  
16 violence conjugale, la violence familiale et autres formes de violence fondée sur le  
17 genre.

18 Jude, d'abord, si vous pourriez vous présenter.

19 Jude, désolée, est-ce que vous êtes en sourdine?

20 **Dre JUDE McCULLOCH:** Oui. Un grand plaisir d'être parmi vous,  
21 un privilège, et j'ai hâte à la discussion.

22 Je suis professeure émérite de criminologie à l'Université Monash.  
23 J'étais la directrice inaugurale du Centre Monash sur la prévention de la violence  
24 familiale et la violence fondée sur le genre.

25 Avant ma carrière dans le milieu universitaire, j'ai travaillé pendant  
26 20 ans comme avocate dans la collectivité avec une spécialisation dans les crimes  
27 générés, les agressions sexuelles et la violence familiale. À part le travail sur les affaires,  
28 j'ai également été impliquée dans les campagnes sur ces enjeux-là, j'ai travaillé dans



1 un refuge pour les femmes qui s'échappaient de la violence familiale. J'ai un intérêt à  
2 long terme sur tous les éléments de la violence genrée, la sécurité nationale et les  
3 aspects masculins des organisations telles que la police et dans leur intervention au  
4 niveau de la violence à l'endroit des femmes et la violence fondée sur le genre.

5 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci encore une fois de nous rejoindre  
6 aujourd'hui, Jude.

7 JaneMaree, à vous ensuite.

8 **Dre JANEMAREE MAHER:** Merci, Emma, et merci de l'occasion  
9 de participer dans cette table ronde. Nous vous rejoignons du territoire non cédé du  
10 peuple Wurundjeri des nations Kolu (phon.), les gardiens des plus anciennes cultures  
11 vivantes du monde.

12 Mon travail depuis les dernières décennies, c'était mon grand  
13 privilège de travailler à côté de Jude. On était ciblées sur le genre et la violence et  
14 d'autres formes de violence fondée sur le genre. Nous sommes profondément  
15 intéressées dans le lien entre les présomptions genrées et les idées au sein des  
16 familles et comment nous pouvons retracer ces parcours-là en l'absence de sécurité  
17 pour les femmes, les enfants, et d'autres personnes dans la collectivité.

18 Merci, Emma.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Barbara, à vous maintenant.

20 **Dre BARBARA PERRY:** Certainement, Emma. Merci, Emma, de...  
21 merci de l'occasion de participer et de contribuer. J'ai hâte à la discussion.

22 Je suis une professeure dans les sciences sociales et les lettres à  
23 Ontario Tech University à Oshawa. Je suis également directrice sur le Centre sur les  
24 préjugés et l'extrémisme et j'étudie également les crimes haineux.

25 Depuis 30 ans, je travaille dans le milieu des crimes haineux ou  
26 l'étude de la haine, plutôt. Voici le chapeau que je porte, c'est l'extrémisme de droite  
27 dans le contexte canadien. C'est important d'avoir une discussion plus élargie au sujet  
28 des pertes mass... des événements de pertes massives comme des événements qui

1 sont non seulement genrés, mais également des phénomènes racisés. On le voit  
2 clairement dans les exemples canadiens ainsi qu'à l'international.

3                   Alors, c'est un point de vue très différent que je vous apporte  
4 aujourd'hui. Je considère l'intersection d'au moins le genre et la race, potentiellement la  
5 religion et d'autres aspects de l'identité aussi.

6                   Alors, un grand merci.

7                   **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci de nous avoir rejoints.

8                   Wendy, à vous maintenant.

9                   **Dre WENDY CUKIER:** Oui, certainement. Je m'appelle Wendy  
10 Cukier, je vous rejoins du territoire traditionnel mais non cédé de Mississauga, du  
11 Credit, des Anishnabeks et des Chetek8e-Wendats et je vous rejoins de Toronto, de la  
12 région de Toronto Metropolitan University. On vient de changer notre nom en partie en  
13 reconnaissance de notre engagement à la vérité envers la vérité et la réconciliation  
14 avec les peuples autochtones.

15                   Ma nomination formelle est dans la Faculté des affaires ainsi que le  
16 programme de 3<sup>e</sup> cycle, les études en matière de politiques. Je mène l'Institut sur la  
17 diversité. C'est un centre de recherche avec 130 personnel à temps plein et nous  
18 sommes ciblés sur l'examen des obstacles pour les femmes et d'autres personnes  
19 sous-représentées, les personnes racisées, les personnes souffrant... autochtones, les  
20 personnes souffrant d'invalidités, les personnes qui s'identifient comme 2SLGBTQ+,  
21 plusieurs des intersections. Nous sommes surtout ciblés sur la considération des  
22 obstacles systémiques en ce qui a trait à ces groupes-là, et récemment, nous avons été  
23 davantage axés sur les enjeux de racisme, d'islamophobie, ainsi de suite.

24                   La raison pour laquelle je suis ici, c'est surtout notre... le travail que  
25 j'ai fait avec la Coalition pour le contrôle des armes à feu que j'en suis la... j'étais la  
26 cofondatrice en 1993, il s'agit d'une alliance de plus de 200 organisations, notamment  
27 des groupes qui travaillent avec les femmes, les services policiers, l'organisme  
28 communautaire. Nous sommes ciblés sur la déduction de la violence liée aux armes à

1 feu.

2 Comme partie de mon travail universitaire, j'ai publié pas mal de  
3 travaux sur ce... à ce sujet, notamment encadré, plutôt, du point de la santé publique.  
4 « J'ai » coauteur de Global Gun Epidemic avec Glen [sic] Sidel de l'American Public  
5 Health Association. J'apporte ce point de vue là à la discussion.

6 Je suis très reconnaissante d'être là parmi vous.

7 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Un grand merci de nous avoir rejoints  
8 aujourd'hui, Wendy.

9 Alice... Alison, à vous maintenant.

10 **Dre ALISON MARGANSKI:** Merci. Bonjour tout le monde. Je  
11 m'appelle Alison Marganski et je suis une professeure agrégée et directrice de la  
12 criminologie à la section de l'anthropologie, la criminologie et la sociologie à Le Moyne  
13 College à Syracuse, New York, aux États-Unis.

14 Avant ceci, j'étais à Virginia Wesleyan University à Virginia Beach  
15 en Virginie. Avant cela, j'ai complété mon doctorat à Rutgers University à Newark au  
16 New Jersey en criminologie et la justice pénale avec une focalisation sur la justice  
17 familiale.

18 J'ai étudié la violence à l'endroit des femmes, des enfants, entre les  
19 frères et sœurs, et différents facteurs sociaux et comment ça peut mener à des  
20 contraventions plus tard dans la vie. Alors, j'ai fait des études sur la violence et  
21 l'intimidation et j'ai étudié également les formes de violence létale et non létale et les  
22 violences qui... en état de cooccurrence.

23 J'ai fait des études sur les attentats de masse et les meurtres de  
24 masse, j'ai... et il s'agit de... mes contributions sont théoriques et appliquées. Je fais du  
25 travail impliqué aussi, je consulte avec divers partenaires nationaux et dans la  
26 collectivité sur les enjeux liés à notamment le féminicide et la violence fondée sur le  
27 genre et d'autres questions de justice, les soins de santé pour divers individus, et mon  
28 travail sur les meurtres de masse cherche à élaborer une compréhension

1   compréhensive de la criminalité.

2                   Je reconnais l'énorme tort sur de nombreuses personnes, les vies  
3   perdues, les amis, les membres de la famille et les premiers intervenants, plusieurs  
4   personnes qui sont touchées. L'objectif de mon travail est de non seulement apprendre  
5   au sujet de ces enjeux, c'est d'identifier des façons de prévenir et de mettre fin à la  
6   violence.

7                   Alors, merci encore une fois de m'avoir invitée d'être parmi vous et  
8   de tous vos efforts d'aborder ces enjeux.

9                   **Dre EMMA CUNLIFFE:** Alison, un grand merci de nous avoir  
10  rejoints aujourd'hui.

11                  Amanda, merci d'être là en présentiel.

12                  **Dre AMANDA DALE:** Merci de m'avoir accueillie. Je m'appelle  
13  Amanda Dale et je porte plusieurs chapeaux qui sont liés au travail de la Commission.  
14  J'ai 40 ans d'expérience dans la prestation et de mener... être travailleur de première  
15  ligne dans les services sociaux, toute une gamme de violences à l'endroit des femmes  
16  et la violence fondée sur le genre.

17                  J'ai travaillé dans des milieux urbains éloignés et de contexte  
18  international. J'ai fait partie de plusieurs comités aviseurs et j'ai passé une décennie  
19  comme directrice générale de la clinique Barbra Schlifer et la clinique est sur la violence  
20  sur le genre et l'interprétation basé à Toronto. Dans ce rôle-là, je faisais quelques  
21  certains calculs hier soir, je me suis rendue compte qu'elle était responsable d'aider au-  
22  delà de 60 000 femmes, dans le... par le... désignées par le... (inaudible) directrice  
23  générale, pour identifier comment reformer leur vie, après avoir vécu la violence.

24                  J'ai joué un rôle avancé, dans l'accès à... au... (inaudible) justice.  
25  Les causes types, les appels et le travail sur le dos de la personne est également  
26  matière de politiques publiques. Tout ça pour aider les... ceux qui ont subi la violence  
27  fondée sur le genre. Il y a quelques décennies, j'étais la consultante de l'examen Jane  
28  Doe, du service de police de Toronto, pendant les années 90, après que le... la...

1 l'appel réussi de Jane Doe, en vertu de la charte pour l'examen de l'examen  
2 d'agression sexuelle, et j'ai également été avise... aviseuse spéciale au service de la  
3 police, pour mettre une application ces... ces... ces mesures-là.

4 Je suis également universitaire en matière des efforts pour protéger  
5 contre la violence fondée sur genre et j'ai également des publications dans tous les  
6 domaines que j'ai indiqués. J'étais celle qui amenait le projet et j'ai la rédactrice  
7 principale dans... dans le... dans un projet pour empêcher la violence fondée sur le  
8 genre, et j'ai rédigé le rapport pour guider la mise en application d'un plan national pour  
9 empêcher la violence fondée sur le genre, et écrire un soumis au ministère sur le genre  
10 et l'égalité.

11 Je travaille sur des... au niveau national et international et  
12 j'enseigne sur des... les du... les droits de la personne liés au... à... au genre. Et j'ai un  
13 doctorat de l'école de droit (inaudible) School Law.

14 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Un grand merci Amanda. Et merci d'être  
15 parmi nous, Amanda. Jude et Jane Maree vont commencer cette table ronde avec de la  
16 discussion de votre rapport, préparé par la Commission. Nous avons eu la bonne  
17 chance... en fait vous avez comparu mercredi passé, et j'ai conçu ces questions si  
18 soigneusement, afin qu'on ne reprenne pas le même territoire que la semaine pas...  
19 dernière.

20 Mais ce serait utile, si on peut commencer, Jude, à vous d'abord,  
21 pour ce... pour l'avantage de ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'entendre votre  
22 témoignage. Veuillez corriger cela, parce que ça... ça va... ça va bien la peine de  
23 vous... d'écouter votre témoignage. Pourriez-vous s'il vous plait expliquer pourquoi il est  
24 important à ceux qui sont préoccupés par la Commission de la violence de masse, de  
25 porter attention aux liens entre cette forme de violence et la violence fondée sur le  
26 genre et la violence familiale? Quels liens avez-vous éta... découverts?

27 **Dre JUDE MCCULLOCH** : Nous avons trouvé qu'il y a une forte,  
28 un lien intime entre la violence fondée sur le genre, notamment, la violence conjugale et

1 la violence famil... familiale et les intendants impliquant des pertes massives.  
2 D'habitude, ce que l'on perçoit comme étant de la violence privée, la violence qui se  
3 passe, notamment surtout dans le ménage et surtout de la violence commise par des  
4 hommes à l'endroit des... des partenaires intimes et des membres de la famille est  
5 considérée de façon séparée des formes de violences publiques.

6                    Quand on regarde au... à la violence publique, en forme... sous  
7 forme d'atten... d'attentat, attentats impliquant des pertes massives, lorsque l'on  
8 examine la preuve, on voit qu'il y a un fort lien. Tout d'abord, la plupart des commiss...  
9 des commis... des attentats impliquant des pertes massives sont des formes de  
10 violence familiale. Si on définit les attentats selon le nombre de gens perdus, selon un  
11 échéancier plutôt court, les actes de féminicides et familicides, les tueries impliquant  
12 des familles, on voit un fort lien entre ce que l'on perçoit comme étant des liens des  
13 formes de violences privées ou des pères ou des maris tuent leur famille et leur  
14 partenaire intime et des actes de... de... de... de violence publique ou des personnes  
15 non liées sont ciblées.

16                    Même si les personnes inconnues... le fait de cibler des personnes  
17 au hasard dans les lieux publics reçoivent davantage de publicité, il est clair que la  
18 violence fondée sur genre est souvent une prélude, ou faire partie de ces attaques... de  
19 ces attentats-là. On a trouvé qu'il y a un lien existe. De nombreuses façons claires  
20 dans... lorsqu'on cible des femmes spécifiques tout d'abord et ensuite les liens avec  
21 des attaques... des attentats plus publics.

22                    Mais l'historique de... de la violence fondée sur le genre chez la  
23 personne qui comment les attaques et la misogynie comme la raison d'être pour les  
24 attaques, et la misogynie entre milieux extrémistes de droite, comme motifs pour les  
25 attaques. Selon nous, il est fon... d'une importance capitale de comprendre les liens à  
26 l'avenir de ce li... de se fier fon... fier à cette fausse dichotomie entre la violence  
27 publique et privée signifie qu'on comprend mal la nature des attaques impliquant des  
28 pertes massives. Si c'est le cas, nous ne sommes pas en position de les prévenir ou

1 d'intervenir lorsqu'ils ont lieu.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Un grand merci Jude. Pendant la table  
3 ronde, on va se concentrer pourquoi on fait ces erreurs-là, en matière de  
4 compréhension des pertes massives. Jude, dernière question avant de passer à Jude  
5 Maree, Jane Maree, c'est cela... ce libellé public contre privé. Dans votre rapport  
6 commandé, lorsque vous avez décrit des formes de violences privées, vous mettez le  
7 mot privé entre guillemets. Et cela, c'est un... ça indique que c'est un terme utilisé avec  
8 soin. Pourriez-vous, s'il vous plaît, explorer cette question davantage? Pourquoi est-ce  
9 que c'est un raccourci utile de faire référence à la violence publique... privée, mais  
10 pourquoi est-ce que cela peut poser problème, en ce qui a trait à la violence fondée sur  
11 le genre et la violence conjugale?

12 **Dre JUDE MCCULLOCH** : Ben, cela pose problème parce que,  
13 lorsqu'on perçoit la violence comme étant privée, ça... ça... on ne réussit pas à faire le  
14 lien avec la violence publique. Ça indique que la violence demeure entre cette  
15 distinction de violence privée et publique. Ben, par contre, on voit qu'il y a  
16 chevauchement. La... la preuve le démontre. La violence, cette forme de violence ne  
17 reste pas en silo net, mais qu'il y a chevauchement entre les catégories. Cela pose  
18 également problème, parce que cette notion de violence privée, c'est pas juste qu'il y a  
19 une dichotomie, c'est qu'il y a une hiérarchie.

20 La violence publique est perçue comme étant plus dénie  
21 d'intervention, plus dénie, notamment, par exemple, des... l'intérêt des... des services  
22 de police et de sécurité, que la violence privée. Cette dichotomie a vraiment miné les  
23 droits de la personne des femmes. La plupart des formes de violences à l'endroit des  
24 femmes sont des formes de violence privée. Cela signifie que cette dichotomie signifie  
25 que l'on minimise la violence privée comme étant moins importante.

26 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Cela est très utile, Jude. Merci. Jane  
27 Maree? À vous maintenant, s'il vous plaît. On continue avec les mêmes propos que je  
28 viens d'expl... les termes que je viens d'explorer avec Jude. La première question que

1 je veux... que je veux vous poser c'est un point semblable. L'utilisation de violence  
2 familiale, c'est un terme qui englobe la violence conjugale qui peut se passer à l'in... à  
3 l'intérieur de la famille ou de la famille élargie.

4 Et vous avez partagé un... un... un travail qui est endossé comme  
5 le P-003518. C'est un travail produit par un auteur nommé Sophie Yates. Le contexte  
6 du genre et le... les limites encadrent la violence familiale avec... dans Victoria.

7 Pouvez-vous nous parler en quoi c'est important de garder le genre, comme partie de  
8 l'encadrement? Même lorsque l'on songe à la violence familiale. En ce qui a trait à ce  
9 libellé-là.

10 **Dre JANEMAREEE MAHAR** : Merci Emma. Une des choses que  
11 moi j'ai trouvée très utile dans le travail de Dr Yates, c'est la distinction entre le genre en  
12 tant que catégorie et le genre comme processus d'analyse qui permet de comprendre  
13 comment les institutions, les hiérarchies et le pouvoir fonctionnent. Alors chacun des  
14 termes que nous employons pour discuter de violence qui est commis dans un sphère  
15 qui s'identifie comme pli... que est identifié comme privé, s'agit de forme d'abus en  
16 famille, la violence en domicile... dans le domicile, la violence familiale, la violence  
17 conjugale, tous... chacun de ces termes-là est rattaché d'un ensemble de politiques et  
18 d'aspirations qu'il est très important de reconnaître plusieurs parties prenantes.  
19 Différentes parties prenantes, auront différents engagements à ces termes-là, selon  
20 toute une gamme de besoins dont il... (inaudible) contexte important.

21 La violence familiale a été très utile, parce que cela élargit au-delà  
22 de la violence conjugale qui est le type de violence privée que nous connaissons le  
23 mieux, pour saisir la violence qui était soulevée dans plusieurs personnes qui  
24 participent à la table ronde. Ceux qui, dans la population LGBTQ2+, la violence des  
25 aînés, tout cela peut être éliminé par l'utilisation du terme violence familiale. Une des  
26 limitations que Dr Yates soulève, c'est la perte du contexte important de la prévalence,  
27 au sujet de ceux qui vivent la violence, ceux qui en sont affectés.

28 Mais les survivants et les auteurs, qui, bien sûr, dans le contexte...



1 dans le signalement de la police. Toute une gamme d'ensembles de données  
2 empiriques et analytiques, c'est clair que c'est des hommes. Alors il y a un potentiel  
3 dans les termes de violence familiale, qu'il y ait une sorte de (inaudible) du fait que les  
4 patrons qui sous-tendent... sous jacente, sont clairement genrés.

5 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Un grand merci d'avoir expliqué cela.  
6 Merci de l'avoir expliqué. Jane Maree, une dernière question que je voudrais poser sur  
7 la terminologie qui est... s'est présentée dans votre témoignage de mercredi. Un terme  
8 qui n'a pas encore été défini. C'est la misogynie... misogynie. Qu'est-ce que cela veut  
9 dire?

10 **Dre JANEMAREEE MAHAR** : Merci Emma. La question est très  
11 difficile. Mais je crois qu'il y a deux, au moins deux éléments importants à considérer.  
12 Le premier est que la misogynie est souvent un état affectif, qui est présent dans  
13 plusieurs contextes. Mais c'est aussi un état affectif par défaut, dans plusieurs sociétés  
14 occidentales, et ailleurs aussi. Et cela est... cela est en lien avec la structure des  
15 institutions. Donc, la manière à laquelle les hypothèses ou le... les présupposés de leur  
16 construction sont mis en place ou organisés et donc... ou la façon que ces institutions  
17 comprennent leurs objectifs.

18 Par exemple les présupposés comme quoi que les femmes  
19 pourraient mentir des... sur les formes de violences privées, très enracinées dans des  
20 stéréotypes sociaux. Que les femmes ne sont pas fiables, vont mentir. Les institutions  
21 qui vont se structurer comme autonomes, comme vérificateurs de toute une gamme  
22 d'événements sociaux, qui reflètent aussi le... l'idée que le sujet masculin est un sujet  
23 neutre, qui n'a pas de biais genrés, ou même des besoins en matière de genre.

24 Avant le début de la table ronde, Jude et moi ont parlé du  
25 document par le docteur Dale, qui a été présenté lors de la table ronde, où on parlait  
26 des travaux publics.

27 L'interprète s'excuse, commentaires inaudibles.

28 Et je crois que cela représente, reflète très bien le défi institutionnel

1 qui est enraciné dans les sentiments et les émotions. Les deux sont très, très  
2 intimement liés.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci JaneMaree. Le... la communication  
4 s'appelle P-003520, en fait ça c'est le numéro de pièce. JaneMaree? Malheureusement,  
5 on n'a pas... on vous a pas entendue pendant une période, il y avait un problème de  
6 connexion. Quand vous décriviez ce que vous voyez dans le... le... est-ce que vous  
7 pouvez répéter ce que vous avez dit?

8 **Dre JANEMAREEE MAHAR** : Oui, d'accord. Désolée de la  
9 connexion. Quand je lisais cette communication de la docteur Dale, elle parlait d'une  
10 campagne publique sur la violence publique et qu'elle a décrite de manière très  
11 importante. Elle a parlé de l'abus genré, personnellement, qui est revenu de ce travail  
12 public. Et moi, quand je réfléchis aux différentes façons... façons que la misogynie  
13 fonctionne, le trouvais que cela était très... reflétait très bien la discussion publique sur  
14 le fonctionnement des institutions et des lacunes que les institutions pourraient  
15 exprimer, quand il s'agit de... d'aborder le genre, le... la race, la capacité (inaudible)  
16 d'autres types d'absences qui s'y trouve.

17 Je pense que ces lacunes pourraient être en lien avec ces états  
18 affectifs, en matière de genres et en matière de la... des femmes.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci JaneMaree. Maintenant, ma dernière  
20 question pour vous, et ensuite je vous donne une petite répit. En... pendant l'une de  
21 nos discussions en préparation, en prévision de cette table ronde, vous m'avez dit que  
22 vous réfléchissiez récemment à... à l'importance de la police et aussi du public de  
23 comprendre ce que cela veut dire, la misogynie. Qu'est-ce que ça veut dire? Pouvez-  
24 vous nous en dire davantage?

25 **Dre JANEMAREEE MAHAR** : **Alors**, je crois que dans beaucoup  
26 de contextes, on voit comment nos institutions expriment ou incarnent, parfois par  
27 inadvertance, des décisions ou des attitudes qui sont empreintes de misogynie. Un  
28 exemple, récemment en Australie, avait à voir avec le meurtre brutal de... d'une femme

1 et ses trois enfants où l'homme les avait incendiés dans une voiture. Et le policier il a  
2 dit, par la suite il a dit : Bon, qu'est-ce qu'on peut dire? On ne... on aurait pu dire qu'une  
3 femme a été tuée brutalement. Mais on pourrait aussi dire qu'un homme est allé trop  
4 loin.

5 On voit comme un genre de justification l'idée que peut-être que les  
6 femmes ne méritent pas la sécurité. Ou que la femme aurait provoqué cet incident. Et  
7 donc, ces glissements envers de telles justifications font partie du travail policier. Et font  
8 partie, je crois, des expériences quotidiennes. Où, finalement, tout le monde a la  
9 responsabilité de réfléchir à cela. Et à... parce que si nos services de police émanent  
10 de notre société et reflètent qui nous sommes et reflète notre propre imputabilité pour  
11 ces types de violence, ces résultats horribles, ce mal quotidien, mal banal.

12 Il y a eu des décennies d'activisme et de travail acharné. J'ai le  
13 privilège de participer à une table où les décennies se mettent... accumulées entre tout  
14 ce beau monde, tous mes collègues représentaient des centaines d'années de travail.  
15 Et je pense que créer ce changement est une responsabilité partagée. Je crois. Une  
16 responsabilité collective. Il me semble que l'on doit y songer de manière... de manière  
17 très, très pointue, étant donné toute cette violence fondée sur le genre qui se poursuit.

18 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Amanda? (sic) Je viens de voir que  
19 votre... que je ne vous ai pas demandé de vous présenter. Est-ce que... est-ce que  
20 vous pouvez vous présenter?

21 **Dre MYRNA DAWSON** : Vraiment désolée. Je suis ici sur la Côte  
22 Est, donc je savais que j'allais... que vous alliez me demander... Merci de m'avoir  
23 invitée à participer. Je m'appelle Myrna Dawson, et je suis ici sur le territoire des  
24 Mississauga du crédit. Je reconnais que ces terres sur lesquelles je travaille sont  
25 l'endroit où bien des autochtones vivent. Je suis professeur de sociologie et je suis à  
26 l'université de Guelph et je suis aussi fondatrice du Centre pour l'étude des réponses  
27 sociales à la violence et aussi l'observatoire pour la justice et la responsabilité. Entre  
28 2008 et 2018, j'avais la Chaire de recherche en politique publique et justice criminelle et

1 j'ai passé deux décennies à faire de la recherche sur la violence contre les femmes des  
2 féminicides en général. Et donc, plusieurs des projets que nous avons, qui m'amènent à  
3 la table, nous avons la Géographie d'une justice canadienne, c'est une initiative qui  
4 comprend l'une des plus grandes bases de données sur les homicides au Canada. Ça  
5 a commencé en mettant l'accent sur l'Ontario, mes étudiants ont comparé les tueries de  
6 masse versus... au foyer et non au foyer.

7 Je suis aussi la directrice d'une autre initiative qui portait sur  
8 l'évaluation de risques et la planification de la sécurité pour les personnes autochtones,  
9 les immigrants et les communautés rurales du nord et aussi les enfants qui sont aux  
10 prises avec la violence au foyer. Dans l'observatoire, nous avons essayé d'identifier les  
11 différents types de violence et de tueries qui sont vécues par les femmes et les filles et  
12 on travaille sur les caractéristiques pour sensibiliser sur les caractéristiques de ces  
13 différents types de violence.

14 Je suis co-autrice d'un document sur la violence au foyer et j'ai été  
15 membre de ce comité pendant 15 ans. En 2020 j'ai démissionné pour faire de la  
16 recherche sur certaines des recommandations émanant de cette initiative, de ce comité  
17 et récemment, j'ai commencé à étudier la violence fondée sur le genre comme forme de  
18 haine.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Je savais que vous alliez me  
20 revenir. Merci Amanda [sic]. Donc j'ai une série de questions pour vous sur votre travail  
21 important, mais est-ce que je peux commencer en vous demandant de partager des  
22 réflexions sur ce que Jude et JaneMaree ont présenté sur la violence, la violence  
23 familiale, la misogynie et comment tout cela façonne nos idées sur les pertes massives  
24 et la violence familiale.

25 **Dre MYRNA DAWSON:** Bon, je dois réitérer plusieurs de leurs  
26 commentaires, l'un des enjeux que je trouve importants c'est l'accent sur le public.  
27 Donc la prévention primaire qui est très importante. Il faut que le grand public  
28 comprenne, non seulement ce que c'est que la misogynie, mais comment elle se

1 présente dans la société. Et l'un des enjeux auquel j'ai envisagé quand Jude parlait de  
2 la hiérarchie de la violence, j'ai songé à l'une de mes collègues qui disait que si on avait  
3 une situation où 13 femmes ont été tuées sur une période de quatre, six, huit mois, par  
4 différents hommes au pays et... ou même en Nouvelle-Écosse et aucun homme n'était  
5 tué, est-ce qu'on serait ici ? Non, on ne serait pas ici aujourd'hui, parce que ce sont des  
6 incidents uniques, c'est une seule personne qui est tuée. Qui sont étudiés avec moins  
7 de... ou qui sont moins priorisés dans nos interventions. Et donc, il faut prioriser des  
8 formes plus communes de violence fondées sur le genre et contre les hommes et les  
9 filles. Donc je pense que Jude et JaneMaree ont souligné ce point, mais ça, ça résonne  
10 pour moi.

11 Pourquoi est-ce qu'il faut avoir des pertes massives afin d'y porter  
12 finalement une attention ?

13 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Ça, cela nous amène à la question  
14 suivante. Donc, vous avez étudié la prévalence et les *patterns* de violence et d'homicide  
15 conjugaux au Canada. Quelle est la prévalence des homicides entre conjoints ?

16 **Dre MYRNA DAWSON:** Nous avons une compréhension  
17 commune au Canada, que nous sommes le royaume paisible, que nous n'avons pas un  
18 problème comme les autres pays en ce qui concerne les taux de... de féminicide au  
19 Canada. Nous avons une situation où on est proche des États-Unis, ce qui nous fait  
20 croire que l'on règle nos problèmes de violence bien mieux qu'eux, mais nous devons  
21 aussi nous situer entre les autres pays. Mais quand on le fait, on voit que nos taux  
22 d'homicides et de féminicides... d'homicides conjugaux, ne sont pas très bons. Certains  
23 pays en Amérique latine ont des taux très élevés, mais le Canada aussi a de gros  
24 problèmes.

25 Par exemple, avant la COVID-19, on avait des taux élevés de  
26 femmes qui étaient tuées par leur conjoint mâle et pendant la COVID, on a vu une  
27 augmentation de 26 % entre 2019 et 2021. Donc, les... des pourcentages accrus est un  
28 indicateur de la situation, mais l'ONU a récemment mentionné qu'on n'a pas vu de

1 progrès dans la réduction de la violence conjugale au Canada depuis 10 ans, malgré  
2 des transformations juridiques et sociales très importantes. Il faut se poser la question  
3 pourquoi ? Et cela me ramène à la question de Jane et ça nous ramène aux attitudes  
4 publiques. Il y a des stéréotypes qui continuent à se jouer quand la violence se donne  
5 dans le foyer.

6 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci. Et je présume que votre réponse à  
7 ma prochaine question nous emmènera à un endroit semblable, mais je vais poser la  
8 question. Comment se fait-il que la violence conjugale et le féminicide attirent moins de  
9 colère publique que les événements de pertes massives ?

10 **Dre MYRNA DAWSON:** On peut répondre à cette question de  
11 plusieurs façons, mais je songe au travail que j'ai fait il y a environ 20 ans sur les types  
12 de stéréotypes et de présupposés sur la violence conjugale, qui est... font en sorte que  
13 ces violences sont traitées comme étant moins graves que dans le système juridique et  
14 aussi parmi le grand public. Les crimes de passion, on ne peut pas les prévenir, ce sont  
15 des crimes de passion. Où ce n'est qu'une certaine population qui s'y adonne, on ne  
16 peut pas les éviter. Donc ce genre... je me souviens que j'ai préparé une table ronde et  
17 je me disais en me préparant pour aujourd'hui que ces attitudes n'ont... et ces  
18 stéréotypes n'ont pas changés, cela nous amène... nous ramène à la question de la  
19 prévention du crime. Il faut contester ces idées, ces notions, par exemple les hommes  
20 qui tuent leur femme, leur conjointe, vont souvent préméditer leur crime.

21 Donc ce stéréotype n'est pas fondé, c'est le grand public qui va  
22 donc alimenter les secteurs, par exemple la police, le système judiciaire, ces gens  
23 viennent du public. Ils vont être un peu formés et ça, je veux aussi en venir à la  
24 question de la formation. C'est qu'on ne conteste pas ces... ces attitudes. Et c'est très  
25 important. Normaliser... la normalisation de la violence contre les femmes et les filles  
26 est néce... il faut s'y attaquer, parce que sinon, on ne pourra pas faire du progrès. Et  
27 aussi, dans le cadre de cet effort-là, je pense qu'il faudrait aussi mettre un accent sur la  
28 formation, quel type de formation est donnée, quelle est la qualité, le contenu, la

1 quantité de cette formation et quel est l'impact de la formation dans le temps. Et je  
2 pense que ça, c'est un autre enjeu qui nous aidera à faire... à aller de l'avant à  
3 comprendre pourquoi on ne voit pas des changements.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci Myrna. Et ensuite, sur la qualité des  
5 données, ça, c'est quelque chose qu'on va examiner vers la fin de la table ronde. Mais  
6 pour l'instant, je veux... vous avez... vous vous êtes référée au travail que vous avez  
7 fait sur la violence fondée sur le genre comme crime haineux, comme type de crime  
8 haineux. Est-ce que vous pouvez nous parler des conclusions de cette recherche ?

9 **Dre MYRNA DAWSON:** Merci, oui. Quand on a lancé  
10 l'observatoire, on voulait étudier le féminicide comme crime haineux, et récemment j'ai  
11 pu m'y attarder un peu plus. J'ai pu approfondir la question, et ce que j'ai trouvé, c'est  
12 que nous avons les mécanismes au Canada, on a les lois au Canada, qui permettent  
13 de traiter le féminicide comme crime haineux en vertu des lois en matière des droits de  
14 la personne et en matière aussi... et le Code criminel. Et ça, c'est le cas depuis  
15 plusieurs décennies. Mais quand on regarde les crimes haineux tels que déclarés par la  
16 police, le sexe n'a jamais représenté plus que 3 % de ces crimes. Donc ces crimes sont  
17 presque invisibles même si inclus théoriquement dans le cadre. Donc on a tendance à  
18 manquer ces crimes si ces crimes ne sont pas déclarés, et les crimes haineux sont  
19 sous-déclarés. Donc notre recherche a exploré les données autodéclarées en 2014 et  
20 on a trouvé que 22 % des crimes incluaient les crimes haineux fondés sur le sexe, donc  
21 c'est sept fois plus que le chiffre et c'est peut-être même plus élevé, parce qu'on ne  
22 parle pas beaucoup de la violence contre les femmes et les filles comme crime haineux.

23 Les féministes ont réussi à identifier les motivations qui sont  
24 derrière, en particulier dans le contexte de relations intimes. Cependant, il est question  
25 de motivations, de haine et de le mettre... c'est-à-dire, il se peut que la haine soit  
26 précurseur pour justement, avertir le contrôle de domination sur les femmes. Donc il y a  
27 eu beaucoup de travail, le Canada n'est pas unique pour ce qui est des crimes haineux,  
28 mais c'est les plus ignorés par la législation, je pense, sur un plan mondial, mais nous

1 avons besoin de voir plusieurs instances sur les décennies qui ont démontré ces crimes  
2 haineux.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup. Alison, si je peux me  
4 tourner vers vous, dans votre article intitulé : « *Making a murder* » ou « *La Formation*  
5 *d'un tueur* », vous indiquez que les attentats faisant de nombreuses victimes sont... qui  
6 sont généralement planifiées sont commis en grande majorité par des hommes et  
7 visent souvent des victimes connues des auteurs. Qu'avez-vous appris au cours de vos  
8 recherches sur les antécédents de violence familiale et de violence fondée sur le sexe  
9 chez les auteurs d'attentats et sur le lien entre ces antécédents et les cibles qu'ils  
10 choisissent ?

11 **Dre ALISON MARGANSKI:** Merci. C'est toute une question, je vais  
12 faire de mon mieux pour pouvoir répondre par rapport au temps dont je dispose. Donc  
13 ce dont vous avez parlé avant, ça a un lien avec la normalisation de la violence, mais je  
14 pense qu'avant d'entamer la réponse à votre question, on a besoin de savoir un  
15 exemple sur un plan historique au sujet des politiques sur les crimes des filles et des  
16 hommes et aussi des temps passés, lorsque les femmes étaient traitées comme des  
17 propriétés et où l'époque à laquelle la violence n'était pas criminalisée. On reconnaît le  
18 cour de contrôle pour reconnaître la maltraitance et aussi la sécurité, la sûreté des filles  
19 et des femmes, ce sont là les choses qu'on a besoin de prendre en considération.  
20 Justement pour savoir où on est rendu et comment ça peut former les... ça peut avoir  
21 des répercussions sur la façon de réfléchir les idées et la façon de voir ça. Toutes  
22 sortes de violences sexistes ou harcèlement sexuel, la fréquence, ça a été traité de  
23 façon plus sérieuse par rapport à d'autres crimes avec des interventions et je... parce  
24 qu'il y a des croyances profondes pour ça.

25 **Dre ALISON MARGANSKI:** Donc, lorsqu'il est question du phénomène de pertes massives, les  
26 cas culturels sont très importants. Jusqu'à maintenant, nous avons un problème basé...  
27 et donc ce qui a été commis par des hommes, selon des idéologies, ils procèdent de  
28 façon par rapport à d'autres qui ressentent de la honte pour des idéaux de genres et je



1 pense que... ils pensent que la violence est la solution qu'il faut et ont souvent des  
2 historiques de violence. Donc c'est un processus qui s'intensifie plutôt que son  
3 incidence. Donc, pour reprendre avec votre question, c'est essentiel, très important de  
4 démystifier justement cela et de parler des réalités, parce que nous avons souvent  
5 tendance à simplifier des problèmes complexes et en faisant cela, on ne va pas  
6 justement apporter une solution. Jusqu'à ce que l'on reconnaisse la complexité de ces  
7 problèmes.

8                                   Donc, il y a lieu... ça prend du temps pour comprendre les  
9 violences familiales, les crimes basés sur la violence sexiste, aussi les pertes massives,  
10 qui n'arrivent pas par hasard. Donc les auteurs pensent aux attaques bien à l'avance et  
11 ils finissent par sélectionner leurs cibles. Ils choisissent les armes intentionnellement et  
12 ils ont leurs propres raisons pour justement passer aux attaques, à l'action. Et donc,  
13 pour ceux qui peuvent être blessés, pour ceux qui peuvent être là pour protéger  
14 quelqu'un, ou il y a aussi des marqueurs de... de virilité, de masculinité. Donc on voit  
15 que c'est un acte qui est hautement calculé, donc ça prend des mois, parfois des  
16 années à l'avance. Nous avons aussi remarqué des signes d'avertissement qu'il y a lieu  
17 de tenir en considération. Donc par rapport à l'explication que nous avons, donc ce qui  
18 se passe ici, c'est qu'il y a la santé mentale, on entend parler des armes, on entend  
19 parler des médias et parfois, on parle de... on entend parler de l'intimidation. Mais ça  
20 ne reconnaît pas tous ces points.

21                                   Par exemple, une recherche qui s'est penchée sur cela aux États-  
22 Unis, mais malheureusement où il y a un taux très élevé de pertes massives lorsqu'on  
23 compare ça aux autres pays, donc lorsqu'on voit ça, les femmes... 20 % des femmes  
24 possèdent des armes, 39 % des hommes les possèdent, donc on voit que la propriété  
25 est là, la possession est là. Et on voit aussi différents types de problèmes de santé  
26 mentale et on a... par rapport aux femmes. Donc il y a des femmes qui souffrent de  
27 syndromes post-traumatiques et aussi, des troubles... selon l'Association de  
28 psychologie américaine, aussi on consomme... on a tendance à consommer des

1 violences dans les médias. Il y a la marginalisation sociale, l'humiliation et bien sûr la  
2 violence. Mais, on ne voit pas vraiment, par rapport aux filles, on ne va pas aller voir  
3 passer à l'acte.

4                                   Donc tous ces facteurs à eux seuls ont... il y a une plus grande  
5 représentation des femmes comme étant des autrices de cela, mais ce n'est pas le cas.  
6 Ce ne sont pas des problèmes de santé mentale. Ce n'est pas... en fait, pas mal  
7 d'entre elles appartiennent à des groupes qui sont pro-violence. Donc c'est des  
8 communautés technologiques, où est-ce qu'ils se rassemblent avec leurs pairs pour  
9 justement parler d'échec. Aussi pour ce qui est de la possession des armes, il y va de la  
10 culture de violence et il y a plusieurs éléments. Donc on a besoin de prendre en  
11 considération la biologie, la psychologie, les facteurs sociaux et les facteurs culturels. Et  
12 l'une des notes les plus importantes à prendre en considération, c'est que la culture  
13 forme tout ce qu'il y a entre le tout. Donc on a tendance à toujours penser au rôle de la  
14 culture. La culture finit par former des dynamiques de groupe, elle forme la  
15 socialisation... les expériences de socialisation, par exemple la psychologie, et ça peut  
16 aussi former les sentiments et tout un système. Donc si quelqu'un adhère à des idéaux  
17 de violence, il pourrait... il serait plus probable de s'engager dans la violence et aussi  
18 pour ce qui est de la probabilité du traumatisme et aussi des expériences de santé  
19 mentale, ou alors... ce qui en fait, fini par le... et donc, ils vont aller... ils vont garder ça  
20 à l'intérieur ou l'externaliser. Ça peut être un suicide si c'est internalisé cela, mais ça  
21 peut être aussi commettre des crimes lorsqu'ils externalisent. Donc, c'est important de  
22 reconnaître tous ces cadres parce que comme je l'ai dit dans mon article, il est très  
23 similaire. On n'est pas au courant de ce qui se passe autour de nous. En attendant, ça  
24 payait... on doit payer plus... donner plus d'importance à la psychologie et aussi aux  
25 institutions communautaires – tout comme par exemple le maintien de l'ordre ou les  
26 communautés, d'autres institutions qui jouent leur rôle, qui nous forment et donc, en  
27 attendant, ne savent pas faire attention au cadre culturel, qui est quand même très  
28 important pour nous permettre de nous situer.

1                   **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci. On va reprendre avec cela, mais  
2 pour l'instant, on est intéressés par parler de votre...dans votre article, de ce qui est  
3 ciblé par les pertes massives. Et je me demande si vous pouvez nous en dire plus sur  
4 ce qui est suggéré dans votre article?

5                   **Dre ALISON MARGANSKI** : Oui, bien sûr. Donc, il y a une preuve  
6 que les attaques de pertes massives sont hautement genrées, en particulier pour ce qui  
7 est de la violence, mais aussi toute autre forme de violence qui peut être basée sur des  
8 préjudices ou sur le parcours, sur la base de la race, de la religion ou d'autres facteurs  
9 sociologiques. Parce que la plupart de ces violences sont perpétrées par des hommes,  
10 par des partenaires... aussi contre des partenaires intimes qui sont souvent des  
11 femmes. Donc, ça peut aussi... ceux qui se trouvent à proximité – par exemple, les  
12 enfants, les voisins, les collègues. Et quelque chose qu'on a souvent tendance à voir,  
13 c'est qu'il y a un modèle de problématique qui a attiré l'attention des autorités et on voit  
14 cette violence qui s'intensifie. Je ne sais pas si vous voulez que je vous donne des  
15 exemples? Aux États-Unis ou au Canada – et je serais ravie d'en parler justement – il y  
16 a aussi des liens entre...

17                   **Dre EMMA CUNLIFFE** : Oui, ça serait superbe, oui, Alison, de  
18 nous donner des exemples canadiens. Donc, si vous pouvez, oui, partager aussi des  
19 exemples du cadre américain, ça serait intéressant d'en savoir plus.

20                   **Dre ALISON MARGANSKI** : Oui, bien sûr. Donc, on n'a pas besoin  
21 d'aller très très loin pour chercher ce genre d'informations, donc, dans l'histoire... Donc,  
22 dans l'article auquel vous faites référence, c'est que la plupart des individus ont des  
23 antécédents par rapport à la violence à l'égard des femmes et des filles. Donc, ce sont  
24 des facteurs robustes qui sont plus prévalant que la santé mentale.

25                   Donc, à titre d'exemple du lien entre la violence sexiste et les  
26 pertes massives, il y a plusieurs différents... types différents. Et il est aussi important de  
27 savoir que lorsqu'il y a un épisode public qui devient... donc, il y a... il est question  
28 aussi des interventions efficaces, qui ont besoin de discussion. Alors, l'un des cas où un

1 homme a tué 17 personnes en Floride en 2018, donc il a harcelé et a tué son ex-petite  
2 amie et il a eu aussi divers contacts avec la police par rapport à un comportement de  
3 maltraitance à l'égard de sa mère. Pratiquement 30 rapports de police et aussi... il y a  
4 aussi... il avait un sentiment anti-musulman. Aussi, même si son comportement vis-à-  
5 vis de sa mère et de sa petite amie, il était toujours en mesure de posséder des armes  
6 à feu.

7 Un autre exemple : en 2017, un homme a tué 26 personnes dans  
8 une église à Sutherland Springs au Texas. C'était un agresseur domestique – donc, il a  
9 été bien sûr déchargé de... ou exclu de l'armée pour mauvais comportement et il a  
10 aussi été violent, il a agressé d'autres femmes et il a été jugé coupable.

11 Et un autre cas, qui était un cas en Alaska, quelqu'un qui a tué cinq  
12 personnes et en a blessé d'autres dans une attaque de meurtre massif ou de meurtre  
13 de masse. En Floride, en 2017, après que ce monsieur est revenu du service, il a eu  
14 une altercation physique avec sa petite amie et donc... et donc, les charges... ce qu'il a  
15 fait, il a étranglé sa petite amie.

16 Donc, il y a des individus qui ont des historiques de violence ou des  
17 précédents de violence. Il y a aussi plusieurs facteurs qu'il y a lieu de considérer, mais  
18 l'un qui est le plus proéminent, le plus présent, je n'ai pas encore parlé de cas  
19 canadiens, mais il y a des liens aussi entre.

20 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci beaucoup, Alison. Wendy, je pense  
21 que c'est un bon moment de vous poser la question. Nous savons que les pertes  
22 massives sont perpétrées par divers moyens : Jayden January (phon.) en a parlé de  
23 cela. Nous avons des cas récents au Canada, incluant des attaques de van, des  
24 arbalètes de force puissante et même des bombes.

25 Donc, de nombreuses personnes pensent à la violence entre  
26 partenaires intimes, il est peu probable que l'utilisation d'armes à feu soit le premier  
27 moyen auquel elles pensent. Pourquoi est-il important de tenir compte de l'accessibilité  
28 des armes à feu quand on discute de la prévalence et de la létalité de la violence entre

1 partenaires intimes et des incidents impliquant un grand nombre de victimes?

2 **Dre WENDY CUKIER** : Merci beaucoup pour la question. Je pense  
3 que la plupart du travail que nous faisons... donc, je ne vais pas les souligner, mais je  
4 vais dire que le genre n'est pas juste un facteur domestique, de violence domestique ou  
5 de tueries de masse ou de fusillade de masse. Mais la plupart du temps... donc, je  
6 pense qu'il y a lieu de noter cela.

7 Et je voudrais rebondir sur quelque chose qu'Alison a mentionné  
8 parce que comparer les circonstances des hommes et celles des femmes par rapport  
9 aux causes primaires et à l'accès aux armes à feu et sa différence et le résultat que  
10 nous avons vu par rapport à l'implication des hommes comme auteurs de violence, on  
11 peut en fait appliquer la même analyse lorsqu'il est question de la disponibilité, de  
12 l'accessibilité des armes à feu.

13 Donc, c'est une évidence très claire que lorsqu'on parle d'armes à  
14 feu, que ce soit de la violence domestique, ça a tendance à augmenter la probabilité de  
15 femmes, de l'assassinat de femmes et de multiples victimes qui vont commettre des  
16 suicides aussi. Et on sait qu'avec les pertes massives, il y a des moyens qui sont  
17 utilisés; comme vous l'avez dit, lorsque les armes à feu sont utilisées, ce sont les plus  
18 fréquemment utilisées lorsqu'on voit à travers le monde entier, les armes à feu sont plus  
19 utilisées plutôt que des explosifs dans des tueries de masse.

20 Mais je voudrais vraiment parler de l'autre élément que, je pense,  
21 est important, qu'il y a lieu de tenir en considération – pas seulement les armes à feu.  
22 Et donc, si on voit par exemple, je dirais...je parlais de la fréquence que l'on a par  
23 rapport... c'est-à-dire comment on compare le Canada aux États-Unis par rapport à  
24 d'autres pays lorsqu'il est question des armes à feu. Mais si on pense, on voit la Grande  
25 Bretagne et le Canada, l'Australie et les États-Unis, à titre d'exemple et qu'on considère  
26 les homicides utilisant tous les moyens, que ce soit de battre la victime, de l'étrangler,  
27 autre que les armes à feu, donc au Canada, en Australie, en Grande Bretagne, ce sont  
28 presque identiques. Les taux sont plus élevés à deux fois plus élevés aux États-Unis par

1 rapport au Canada.

2 Mais cependant, lorsqu'on voit, on considère les homicides avec  
3 les armes à feu, c'est toute une autre histoire. Donc, le taux des assassinats avec les  
4 armes à feu au Canada est 16 fois plus élevé qu'en Grande Bretagne. Lorsqu'on  
5 compare cela aux meurtres de 2017, il est six fois plus élevé qu'en Australie et c'est le  
6 dixième de ce qu'on voit aux États-Unis. La raison pourquoi je parle de cela, parce que  
7 la Grande Bretagne a besoin, avec les inégalités, avec les dépendances, avec toutes  
8 ces causes que l'on associe à la violence, il y a une différence dont je voudrais parler,  
9 de la fonction ou de l'utilisation des armes à feu.

10 Bien sûr, au Canada, c'est un inconvénient parce qu'on est aussi  
11 proches de la frontière étatsunienne et donc, ça limite de l'étendue de nos contrôles.  
12 Mais je pense que l'accessibilité des armes à feu est clairement un facteur de risques  
13 lorsqu'il est question de féminicide; les femmes sont plus habilitées à être tuées lorsqu'il  
14 y a des armes à feu. Et aussi, ces facteurs par rapport au suicide et d'autres formes de  
15 violence interpersonnelle aussi.

16 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Vous avez dit que l'utilisation des armes à  
17 feu augmente le nombre de personnes décédées dans une perte massive ou le niveau  
18 de létalité. J'ai bien entendu cela?

19 **Dre WENDY CUKIER** : Oui. De façon générale, il y a davantage de  
20 décès lorsque les armes à feu sont impliquées, notamment lorsque certaines armes à  
21 feu sont impliquées. Certaines recherches ont été entreprises sur le plan de ce qui se  
22 passe lorsqu'on a des fusils d'assaut ou de style militaire, des fusils de style militaires,  
23 semi-automatiques.

24 Alors, on a entrepris des études à cet égard et au niveau des taux  
25 de décès... si je peux vous parler de quelque chose d'autre, c'est un travail qui n'est  
26 pas encore publié, mais nous avons considéré 20 incidents de fusillades de masse au  
27 Canada; une fusillade de masse a été définie comme une instance où quatre personnes  
28 ont été tuées ou blessées ou davantage de gens.

1                    Depuis 20 ans, il y en eu 20 environ et lorsque nous analysons les  
2 circonstances et les armes à feu utilisées et ainsi de suite, on trouve que la vase  
3 majorité des armes à feu était obtenue illégalement ou était divertie de leur... de ceux  
4 qui étaient en position de façon légale. Très peu de cas ont impliqué des armes  
5 trafiquées. Dans deux cas, on pouvait clairement les associer à de la violence associée  
6 aux gangs, un conflit en quelque sorte où quelqu'un arrive avec un fusil, tire après des  
7 gens qui pensent être leurs ennemis et ce sont des passants. Trois seront considérées  
8 comme aléatoires où le tireur et les victimes ne se connaissaient pas et souvent, la  
9 haine est un facteur. Trois, c'était en milieu de travail, où quelqu'un poursuivait  
10 quelqu'un qu'il connaissait jusqu'au milieu de travail et en raison de cela, d'autres  
11 personnes ont été tuées. À l'Université Concordia, ça, c'est un exemple. Quatre d'entre  
12 elles impliquent des gens... ciblent le fait que des agents de police étaient ciblés et les  
13 autres 10 avaient une dimension familiale.

14                    La moitié des fusillades de masse, depuis 20 ans au Canada,  
15 avaient une dimension qui était liée soit à la violence conjugale ou, de façon plus  
16 élargie, à de la violence familiale.

17                    **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci bien d'avoir partagé cette analyse-là  
18 avec nous. Amanda, à vous maintenant; le travail que nous avons dans le dossier de  
19 votre part, le contrôle des armes à feu et le droit des femmes dans le contexte, vous  
20 parlez de votre expérience comme directrice exécutive générale de la Clinique Barbara  
21 Schlifer, d'avoir porté une cause en matière des droits de la personne, notamment  
22 l'abolition du fusil d'arme... d'épaule. Vous avez fait des arguments sur l'effet que ça a  
23 eu sur la sécurité des femmes et votre mise en cause n'a pas été réussie.

24                    Qu'est-ce que vous avez tenté de tirer l'attention de la Cour, le  
25 tribunal en matière de légalité et en matière de genres?

26                    **Dre AMANDA DALE** : Pour élaborer sur ce qui s'était passé  
27 auparavant, c'était un lien à la fois empirique et culturel. Alors, du point de vue  
28 empirique, quand les femmes sont tuées, elles sont tuées par des armes dont on est en

1 possession juridique et c'était des armes enregistrées. On faisait des références aux  
2 sections de la Charte sur la sécurité de la personne, section 7, l'illégalité, section 15. Ils  
3 me disaient quand... éliminons la réglementation des fusils qui, du point de vue précis  
4 et statistique, sont employés plus souvent dans les meurtres des femmes et gardons en  
5 place des mesures qui protègent contre les armes à feu qui sont les plus souvent  
6 impliquées dans les meurtres impliquant des hommes. Il y avait application de la loi  
7 inégale et disproportionnée.

8                   Ça, c'était partie de notre argument; cela relevait des données  
9 statistiques et le genre de recherche que Wendy Cukier mène, cela également sortait  
10 de notre expérience en première ligne. On acceptait des appels à tous les jours de  
11 femmes qui n'étaient pas juste tuées par des armes... les armes à feu, mais les armes  
12 à feu sont utilisées pour terroriser, intimider, contrôler et maintenir le contrôle sur une  
13 longue, longue période de temps. Une fois qu'une femme nous appelait, il y avait eu,  
14 dans plusieurs instances, des décennies de l'exercice de ce genre de contrôle par  
15 l'entremise des armes à feu.

16                   Alors, cette application-là, pratique-là de savoir que si un agent de  
17 police voulait protéger cette femme-là et qu'il n'y avait pas de lien entre le permis et  
18 l'inscription et l'enregistrement et ne pourrait pas mener à bout l'intention de la loi et on  
19 a retracé cela à un aspect, à un effet disproportionné et différencié à l'endroit des  
20 femmes.

21                   **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci. Et juste pour confirmer l'expérience  
22 à laquelle vous faites allusion, l'expérience de première ligne, c'est l'expérience à la  
23 Barbara Schlifer Clinic?

24                   **Dre AMANDA DALE** : Oui. Pendant la décennie où j'y étais, nous  
25 avons changé notre processus d'inscription d'une simple ligne des gens qui appelaient  
26 à un système de triage, comme on verrait à l'hôpital. Dans ce système de triage, il y  
27 avait des indicateurs que nous avons rassemblés, des recherches, l'examen des  
28 décès, le genre de recherche que ces universitaires-là entreprennent et également, nos



1 connaissances de première ligne, du genre de longs fils de menace qui se tissent dans  
2 la vie des femmes. Et nous avons pris la décision d'utiliser les tests normalisés et de les  
3 modifier pour l'expérience que nous avons eue, les récits que nous connaissions, le fruit  
4 de décennies d'expérience.

5 Et je veux que ce soit clair : ce n'est pas un séminaire de fin de  
6 semaine sur l'évaluation des risques. Il s'agit de connaissances expérientielles  
7 profondément enracinées, des années d'expérience. Quand j'ai ajouté toutes les  
8 années d'expérience de la clinique, on s'est rendus à 1 000 ans d'expérience cumulée  
9 parmi toutes les personnes qui travaillaient là. Alors, c'est fondé sur cette interprétation  
10 des évaluations standardisées de risques, où nous avons mis l'un des éléments  
11 marqueurs... de marqueur principal, c'est la présence d'une arme à feu. La présence  
12 de l'arme à feu est un haut indicateur... en fait, si c'était un fusil enregistré. Ce n'est pas  
13 que ces fusils-là sont pires; c'est qu'ils sont disponibles, ils sont dans plusieurs  
14 maisons. Alors, dans une situation d'escalade, d'intimidation et de violence, c'est une  
15 arme qui est présente, c'est une arme qui est permanente. C'est pas un couteau –  
16 même les formes de violence à plus haut risque, notamment l'étranglement, n'ont pas  
17 l'effet létal immédiat d'un fusil.

18 Alors, la présence d'un fusil, selon nous, est le plus haut niveau de  
19 facteur de risques parmi notre liste de facteurs à haut risque.

20 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci. Alors, je vais passer un peu à autre  
21 chose, mais je vais rester avec vous, Amanda. Vous avez récemment siégé sur un  
22 comité de coordination qui a aidé à produire un guide de mise en œuvre d'un plan  
23 d'action national sur la violence faite aux femmes et la violence fondée sur le genre.

24 **Dre EMMA CUNLIFFE**: Pourquoi est-ce que ce plan d'action là est  
25 important et quels seront les avantages de sa mise en œuvre pour la prévalence de la  
26 violence fondée sur le genre et la violence familiale?

27 **Dre AMANDA DALE**: Alors, je vais lier mes propos aux propos  
28 précédents. Selon le travail... les travaux dont nous avons entendu parler ce matin,

1 nous savons que le contenu de violence de l'interpersonnel au public doit être  
2 considéré. On ne peut pas encadrer chaque étape de cette violence-là et les séparer  
3 comme si ce n'était pas pertinent. Alors, ce que nous avons fait dans le plan d'action  
4 national, l'encadrement que nous avons soumis au gouvernement fédéral, c'est de  
5 considérer tous les domaines de la politique publique qui devraient être impliqués selon  
6 un point de vue, considérer l'impact de la violence fondée sur le genre en matière de  
7 prises de décisions en matière de politiques publiques.

8                   Tout le monde continue de dire que c'est pas une question... une  
9 simple question. Ce n'est pas une simple question, mais c'est non plus une question  
10 dont on ne sait rien. On connaît énormément de choses à son sujet. En fait, on a  
11 parlé... plus tôt, on a parlé des encadrements statistiques de l'ONU. L'ONU a déclaré la  
12 violence à l'endroit des femmes une pandémie mondiale en 2013. Nous savons depuis  
13 bien longtemps qu'il s'agit... c'est pas juste une question de faire une vente de  
14 pâtisseries, c'est ce que les abris et les refuges pour femmes font, ils font des ventes de  
15 pâtisseries pour garder les portes ouvertes. C'est le problème de tout le monde. C'est  
16 pas que l'abri local qui doit faire mieux au niveau du prélèvement de fonds, c'est un  
17 problème mondial et on doit y investir comme s'il s'agissait d'une pandémie. C'est ça,  
18 l'encadrement que nous avons établi dans notre plan d'action pour le gouvernement  
19 fédéral, on a divisé les zones piliers en rassemblant 40 experts d'à travers le Canada,  
20 dans différents emplacements, différentes collectivités rurales, l'urbain, côte ouest, côte  
21 est, le nord, le centre du Canada, côté intersectionnel des marqueurs d'identité sur les  
22 piliers que nous avons établis, ainsi que dans leurs recherches.

23                   Alors, les piliers que nous estimons devront être abordés sont ce  
24 qu'on pourrait appeler dans son sens large l'environnement qui permet ces choses,  
25 l'infrastructure sociale qui nous entoure, le point de vue genré dont parle tout le monde  
26 signifie qu'on a besoin d'avoir une compréhension spécifique de l'impact de la violence  
27 en ce qui a trait à comment établir ces systèmes-là et qu'on fait fonctionner ces  
28 systèmes-là.

1                    On a émis des recommandations précises, on ne va pas en parler  
2 de façon précise, c'est un rapport de 400 pages, alors je dois résumer. Alors, on a  
3 parlé... c'est essentiel, on a parlé de prévention. La prévention, c'est un continuum,  
4 c'est pas juste un acte primaire, c'est la prévention de la « réoccurrence ». C'est pas  
5 juste l'école primaire, c'est pas dans tout le cycle de vie, cette prévention-là, et on n'a  
6 jamais eu une approche cohérente en matière de prévention. Dans cette section-là, on  
7 parle de la prévention des auteurs et des investissements nuancés qui doivent  
8 distinguer entre les genres d'auteurs, les étapes de la commission de ces actes-là  
9 pendant leur cycle de vie et là où on peut prévenir et là où on est au-delà de la  
10 prévention.

11                    Il y a eu un pilier sur l'intervention des systèmes juridique et pénal.  
12 C'est un immense domaine, c'est la première... souvent, c'est la première place où on  
13 investit, mais le côté technique de la loi, c'est pas le problème d'habitude. Dans un  
14 contexte mondial, le Canada a d'excellentes lois, mais nous n'avons pas une mise en  
15 œuvre qui est excellente. Il y a toute une foule de raisons pourquoi c'est le cas et nous  
16 avons énuméré ces raisons-là.

17                    Et juste pour vous signaler que la formation, comme on vient de le  
18 mentionner, c'est souvent ce qu'on fait d'abord. Alors, on va consacrer de l'argent à,  
19 disons, de la formation en matière de sensibilité. Ça va bien au-delà, c'est comme  
20 mettre une goutte d'eau sur la Sahara. Cela, c'est un drain sur les ressources  
21 constantes, ce n'est pas fait de façon structurelle, convenablement, avec redevabilité.  
22 Tellement important, il doit y avoir une imputabilité si on a vraiment fait une mise en  
23 œuvre.

24                    La dernière catégorie, c'était le soutien pour les survivants, les  
25 survivantes et leurs familles. Moi, j'appelle cela le tissage faible de personnes pleines  
26 de ressources, d'habitude des femmes qui gèrent des systèmes avec peu de choses,  
27 travaillent des semaines de 90 heures sans régime de retraite. C'est pas un système  
28 durable, c'est pas un système bien songé, c'est pas un système qui est organisé pour

1 aborder une pandémie. C'est un peu comme la maison de ferme de mon père : chaque  
2 génération... nouvelle génération bâtissait une nouvelle section à la maison et... mais il  
3 y avait toujours des obstacles d'une partie de la maison à l'autre. C'est un système  
4 broche à foin qui n'est pas organisé avec la sécurité d'une survivante dans un contexte  
5 national.

6                               Voilà les trous dans le système que nous avons identifiés. Je pense  
7 qu'on a établi 78 recommandations primaires; plusieurs d'entre elles avaient des sous-  
8 recommandations. Je vous dirais que si on devait considérer une recommandation  
9 parmi les 78, c'est de s'assurer qu'il y avait une réaction coordonnée par, bon, on va  
10 s'investir ici, on va faire un investissement, mais c'est pas rattaché, lié à ce qu'on fait ici  
11 qui pourrait contredire l'annonce qu'on vient de faire, et que cela doit avoir des mesures  
12 de la redevabilité, une composante d'apprentissage, sinon on ne sait pas qu'est-ce qui  
13 fonctionne, on continue d'investir dans des choses qui n'ont pas été testées, on arrête  
14 d'investir dans des éléments que l'on pense qui fonctionnent, mais que personne n'a pu  
15 prouver, et il n'y a aucune coordination entre les volets qui entoureraient la survivante et  
16 la collectivité, dirais-je, afin que la collectivité soit en sécurité à l'endroit de la violence  
17 d'un auteur.

18                               **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci d'avoir fait un sommaire, un résumé  
19 de 400 pages si brièvement.

20                               Le guide de mise en œuvre, c'est le P-003509.

21                               J'allais passer à un autre sujet, je vous suggère qu'il s'agit peut-  
22 être d'un bon moment de prendre une pause de 15 minutes.

23                               **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui, merci bien.

24                               On va prendre une pause de 15 minutes.

25 --- **L'audience est en pause à 10 h 57**

26 --- **L'audience est reprise à 11 h 16**

27                               **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Docteure Cunliffe.

28                               **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, Commissaire.

1 Barbara, jusqu'à présent, notre discussion s'est largement  
2 concentrée sur les liens entre la violence fondée sur le genre, la violence intime et les  
3 pertes massives. Dans votre travail sur les crimes haineux, vous abordez le rôle de la  
4 misogynie, mais vous tenez également compte de ce que vous appelez parfois « les  
5 'ismes' superposés » : le sexisme, le racisme, l'islamophobie et l'homophobie, par  
6 exemple. Au cours des dernières années, le Canada a été le théâtre d'attaques  
7 impliquant des pertes massives et qui visaient des groupes spécifiques comme la  
8 fusillade de la mosquée de Québec et l'attentat à la fourgonnette contre une famille  
9 musulmane à Kingston, ou accompagnées de déclarations de l'auteur sur ses  
10 motivations qui semblent être influencées par la rhétorique haineuse de l'extrême droite  
11 comme l'attentat à la fourgonnette sur la rue Yonge à Toronto en 2018. Ailleurs, nous  
12 avons récemment vu des attaques qui ciblaient, par exemple, les communautés noires,  
13 juives, et 2SLGBTQ+.

14 Qu'avez-vous appris de vos recherches sur la relation entre ces  
15 formes de rhétorique antiégalitaires et les attaques faisant de nombreuses victimes?

16 **Dre BARBARA PERRY:** Merci, Emma. Je ne sais même pas par  
17 où commencer ou presque, mais je pense qu'il faut d'abord insister sur ceci. On parle  
18 beaucoup de la nature genrée des événements de pertes massives et il faut aussi  
19 reconnaître la nature racisée aussi en ce qui a trait à l'auteur et aussi aux victimes qui  
20 est souvent le reflet de ces différentes masculinités discutées par Alison, donc, par  
21 exemple, aussi mentionnées par le rapport de Bridges et Tober.

22 Souvent, ces formes de violence sont associées ou affiliées ou  
23 influencées par des personnes influencées par des mouvements d'extrême droite et  
24 sont souvent le reflet d'un type d'hypermasculinité. Oui, ce sont des auteurs masculins,  
25 mais ce sont aussi, pour la plupart, des auteurs blancs qui mettent en scène une forme  
26 de masculinité. Ils vivent une perte d'espace et de place face à ce qu'ils voient comme  
27 des gains non mérités gagnés par ces communautés historiquement marginalisées. On  
28 voit donc la rhétorique antiféministe ou misogyne, on voit aussi, par exemple, la

1 rhétorique lancée contre les communautés LGBTQ+ ou les communautés racialisées.  
2 Donc... et religieuses. Donc, je pense que c'est ça, et il faut donc reconnaître ces  
3 aspects intersectionnels.

4 Je songe à la typologie que nous sommes en train de construire  
5 sur l'extrême droite au Canada et je songe, par exemple, à cette image qui comprend  
6 plusieurs piliers de l'extrémisme d'extrême droite : il y a un segment antimusulman, un  
7 segment de suprématie blanche, aussi un élément de défense du genre. C'est... je  
8 pense qu'il est plus approprié de le voir comme un diagramme de Venn; surtout, il y a  
9 plusieurs éléments qui se chevauchent avec la mise... sur la misogynie. Généralement,  
10 ces auteurs sont toujours en train de mettre en œuvre une forme de masculinité par  
11 opposition à d'autres masculinités. Je crois que cette misogynie est... et des valeurs  
12 patriarcales sont au centre de ce mouvement. Quand on... les 14 mots de la droite : il  
13 faut assurer l'existence de la race blanche et la sécurité de nos enfants. Si c'est ça  
14 l'intention, il s'agit... il n'est pas seulement question de la communauté contre ces  
15 autres racialisés, mais cela reconnaît aussi qu'il faut contrôler nos femmes et leur  
16 sécurité, il faut les maintenir subordonnées afin de défendre la race.

17 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Et certaines des idées que vous partagez  
18 avec nous aujourd'hui, Barbara, des idées que pas mal de Canadiens vont associer  
19 avec les Américains, donc est-ce que c'est plus... c'est un problème plus américain que  
20 canadien?

21 **Dre BARBARA PERRY:** Je pense que vous soulevez un point qui  
22 a été... à l'instar de tous les intervenants du panel, on tombe dans la comparaison, c'est  
23 clair. On a tendance à comparer, c'est vrai, donc c'est vrai qu'on est plus... il y a plus de  
24 diversité, de place plus certaine pour l'inclus... c'est-à-dire il y a plus d'espace pour  
25 l'inclusion, mais dans ce contexte en particulier, nous avons vu depuis 2015-2016, une  
26 parallélisation, il y a des crimes haineux, que ce soit par des policiers ou par une tierce  
27 partie ou des mécanismes. On avait... on a aussi remarqué une augmentation de  
28 l'activité, un engagement de l'extrême droite, donc proportionnellement, on ne voit pas

1 de différence. Donc, il y a 300 et quelques groupes pendant les deux dernières années  
2 qui ont été identifiés, on parle de 3 500 groupes aux États-Unis...

3 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

4 **Dre BARBARA PERRY:** Je pense que l'autre pièce à considérer,  
5 c'est que les Américains sont très engagés avec des mouvements d'extrême droite de  
6 façon plus large dans le monde. Donc, il y a d'autres groupes que l'on voit au Canada,  
7 ce sont des groupes américains ou finlandais ou britanniques, donc je pense qu'il est  
8 important de garder en tête que ces récits... bien sûr, on parle des communautés  
9 blanches et chrétiennes aussi.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Et dans votre opinion sur la base de vos  
11 recherches, qu'est-ce qui conduit ces idées... qu'est-ce qui a conduit ces idées au  
12 Canada et les nations que vous avez mentionnées?

13 **Dre BARBARA PERRY:** Je pense qu'il y a pas mal de facteurs, de  
14 constellations, donc depuis 2014-2015, on avait... on venait de terminer la recherche  
15 sur le contexte canadien, donc on voyait certaines de ces menaces, ces récits, que ce  
16 soit des politiques provinciales ou fédérales au Canada, c'est des... en particulier anti-  
17 musulmans et anti-immigration, et ne particulier lorsque Trump est entré en scène et  
18 qu'il est devenu président des États-Unis en 2016, et donc, tous ces récits ont fait que il  
19 y a toutes ces histoires en fait qu'on soit exposé à cela et, bien sûr, donc on est ici avec  
20 les mêmes histoires, donc il est question de toutes les communautés au sujet de  
21 l'identité sexuelle ou l'identité sexuelle [sic], et donc, ce qui a fait que, bien sûr, à l'instar  
22 des Européens parce qu'il y a des histoires européennes aussi, des partis d'extrême  
23 droite, des groupes d'extrême droite pour ce qui est des introductions [sic] assez  
24 longues avec... par rapport à ce qui se passe aux États-Unis, en particulier au sujet de  
25 l'immigration, je dirais.

26 Et ensuite, nous avons des choses comme des crises de réfugiés,  
27 vous savez, en termes de mauvaise représentation des réfugiés de pas mal de pays,  
28 de tout un éventail de pays qui représentent des menaces pour les valeurs culturelles,

1 pour les pertes d'emploi. Donc, il y a d'autres questions, d'autres problèmes, mais il y  
2 aussi la COVID qui s'en est ajoutée à cela, donc qui a fait que c'est un... ça en a rajouté  
3 à l'extrême droite pour... de parler de théorie de complot, de conspiration, c'est du  
4 virus, aussi pour ce qui est des communautés juives ou ça blâme des Chinois, et aussi  
5 en tant que Nation, mais aussi en tant que personnes, comme les Chinois. Donc, il y a  
6 des histoires d'antisémites, antisémitiques, et donc, encore une fois, c'est racialisé,  
7 mais, vous savez, bon, le chômage, donc c'était... qui sont associés à la pandémie et  
8 aussi les réactions et les restrictions qui ont été mises en place. Et donc, on voit la  
9 xénophobie qui est venue se rajouter à cela, et donc, il y a eu ce sentiment <non  
10 interprété>...

11                   Donc, il y a plusieurs couches qui sont venues se mettre l'une sur  
12 les autres, et encore une fois, il y a le... en arrière-plan, par exemple, pour le contexte  
13 canadien, <non interprété>... qui commence à... qui continue, plutôt, à bouillonner, et il  
14 y a aussi... il y a toutes ces institutions, par exemple les universités, des institutions qui  
15 justement essaient de comprendre ce qui se passe dans le monde.

16                   **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, Barbara.

17                   Pour le bienfait des participants et des commissaires, je me  
18 demande si vous pouvez parler un petit peu des méthodologies que vous avez utilisées  
19 pour identifier ce genre de tendance que vous venez de nous décrire.

20                   **Dre BARBARA PERRY :** Il y a tout un éventail; il n'y a pas une  
21 seule approche lorsqu'il est question d'effectuer un travail en termes de sondage. Il est  
22 question que ce soit... que le fond, c'est qu'elles sont qualitatives et aussi, les formes,  
23 c'est par des entretiens, par des agences de renseignements, des personnes qui  
24 travaillent dans cet espace.

25                   Aussi, nous avons fait des... bien sûr, nous avons analysé des  
26 veilles de médias pour pouvoir justement en retirer plus d'informations. Nous avons  
27 aussi travaillé avec des partenaires sur les projets les plus récents puis c'est un  
28 dialogue stratégique. C'est des analyses plus qui sont en ligne, donc pour justement



1 identifier des groupes, des histoires qui, justement, ont eu lieu auparavant.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Et si je peux reprendre en particulier sur  
3 l'exploration des données en ligne – par exemple, à des forums qui sont intéressés par  
4 des échanges d'idées, par des discussions de certaines questions que... est-ce que  
5 c'est ça qui caractérise cela?

6 **Dre BARBARA PERRY** : Oui – en fait, par rapport aux activités,  
7 bien sûr, que l'on a vu sur des plateformes comme Twitter, grand public, comme... qui  
8 ont été justement ajoutées par des représentants de l'extrême-droite qui étaient des  
9 plateformes de diffusions et d'échanges en ligne.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Et est-ce que c'est bon... c'est juste de  
11 dire que ces idées ont été faites par ce genre de technologie, qui en ont rajouté – par  
12 exemple, des plateformes comme par exemple Twitter, qui ont fait partie de cela, de la  
13 circulation de ces histoires?

14 **Dre BARBARA PERRY** : Oui, ça a certainement facilité la facilité  
15 de l'accessibilité à l'audience lorsqu'on considère certaines plateformes et les formes  
16 que l'on voit, il y a des centaines de milliers, si ce n'est plus, de contacts qui ont lieu.  
17 Par exemple, en 2019, il y a un rapport sur l'activité en ligne par lequel nous avons  
18 identifié 6 000 espaces – que ce soit des pages, des plateformes – qui gravitaient  
19 autour d'un million de commentaires. Et donc, c'est clair qu'il y a une audience et aussi,  
20 ça augmente la volonté des personnes pour s'engager, pour s'exprimer parce qu'ils  
21 sont considérés comme anonymes, ils peuvent le faire dans l'anonymat. Donc les  
22 gens, bien sûr, ont embarqué dans ça et on reproduit ... la communauté s'est  
23 reproduite et ils ont reproduit des histoires, aussi.

24 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci. Et si je peux considérer que cette  
25 conversation avec vous, par exemple en plus large sur les pertes massives, je  
26 comprends que vous travaillez en étroite collaboration en particulier avec les attaques  
27 de la Ville de Québec, de la famille de Kingston. Comment ces... quel est le lien qui  
28 existe entre ces attentats et ce que vous venez de dire?

1 **Dre BARBARA PERRY** : Ce n'est pas celle de Kingston.

2 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Ah, toutes mes excuses, merci pour la  
3 correction!

4 **Dre BARBARA PERRY** : En fait, ces attaques d'extrême-droite  
5 que l'on voit ont des liens dramatiques essentiels et avec les activités. Et donc, c'est là  
6 où toutes les autres conversations, dans un certain sens, au sujet des individus qui  
7 agissent à titre... c'est-à-dire unique comme des formes d'actes isolés, mais ça fait  
8 toujours partie de cette communauté. Les deux d'entre eux, comme ce que l'on sait  
9 pour les... ce qui se passe dans les médias sociaux et ce qui a été rapporté par la  
10 police, donc ça prend beaucoup les histoires qu'ils trouvent en ligne dans ces diverses  
11 plateformes qui existent.

12 Donc, on peut retourner à la fusillade de la Ville de Québec; dans  
13 ce cas en particulier, ce n'était pas qu'il suivait l'extrême-droit ou les militants de  
14 l'extrême-droite, mais aussi le lien de Donald Trump – parce qu'il y a des politiciens  
15 aussi qui expriment ces histoires xénophobes. Donc, dans les deux cas que vous avez  
16 mentionnés, oui, absolument, nous avons vu un lien avec les histoires entre ces  
17 personnes et ce qu'elles adoptent comme façon de suivre ces communautés en ligne et  
18 qu'elles ont été, justement, mobilisées et c'est comme ça qu'ils ont agi.

19 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Et justement, pour le profit de ceux qui ne  
20 connaissent pas trop ces incidents, je me demande si vous pouvez décrire les pertes  
21 massives, l'attaque massive qui a eu lieu à la Mosquée de la Ville de Québec?

22 **Dre BARBARA PERRY** : Oui, la Mosquée de la Ville de Québec, je  
23 pense que le tireur... ça s'est passé le même week-end, lorsque Trump avait parlé de  
24 l'interdiction en sol américain de tous les Musulmans. Et donc, l'auteur s'était présenté  
25 à la Mosquée de Québec, a tiré sur six hommes musulmans pendant qu'ils priaient. Et  
26 donc, encore une fois, il y avait une autre personne, auparavant, qui était suspecte,  
27 mais qui n'était pas impliquée et donc finalement, c'était un acte isolé qui a été commis  
28 par quelqu'un qui a été influencé par ces activités en ligne et donc, ce qu'il a repris de

1 ce qu'il voyait en ligne, de ce sentiment anti-immigrant et pas seulement ça, mais aussi  
2 le sentiment anti-musulman.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Je pense que c'est implicite, ce que vous  
4 voulez de dire, Barbara, mais je veux m'assurer que nous le faisons de façon correcte;  
5 donc, cet incident était motivé par... ça s'est passé dans une mosquée. Donc, si j'ai  
6 bien compris, ça a été mobilisé par...

7 **Dre BARBARA PERRY** : Oui, ça va de pair... je ne me rappelle  
8 pas qu'est-ce que j'ai mentionné, mais ça a été planifié de façon... en fait, pas mal  
9 d'attaques sont bien planifiées à l'avance et celle-là en fait partie.

10 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Donc, toutes mes excuses. Voulez-vous  
11 décrire cet incident de l'Ontario et ce que nous en savons?

12 **Dre BARBARA PERRY** : Ça, ça a été un autre cas de personne  
13 motivée par l'islamophobie. Donc, il a conduit son van, il est rentré avec son van, il a  
14 attaqué une famille qui traversait la route. C'était des gens qui sont sortis faire une  
15 marche, comme ils ont l'habitude de faire de façon régulière, donc il a tué quatre  
16 personnes représentant trois générations de cette famille donc... Et il a foncé vers eux  
17 avec le van et ensuite, il a été voir un chauffeur de taxi et il a dit « Je les ai tués, mais  
18 s'il vous plaît, appelez la police ». Donc, il se peut que c'était une façon de faire une  
19 déclaration à son sujet et aussi... au sujet de cette hiérarchie religieuse.

20 Et donc, comme je l'ai dit, dans le cas présent, lorsqu'on voit, on  
21 revoit l'histoire, pour ce qui est de l'engagement de ces personnes, de ces individus par  
22 rapport à l'islamophobie, aux histoires qu'ils voient en ligne, c'est donc qu'il y a  
23 beaucoup de similitudes entre les deux histoires, entre les deux cas.

24 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci beaucoup. Myrna, je me tourne vers  
25 vous maintenant parce que je suis consciente que comme vous avez également étudié  
26 ces questions récemment, qu'il y a eu pas mal d'incidents dont on a parlé, donc je suis  
27 sûre que vous avez... vous vous êtes attardée sur le cas de Toronto en particulier.  
28 Qu'est-ce que vous... voulez-vous ajouter à ce que Barbara a partagé?

1                   **Dre MYRNA DAWSON** : Merci – j’espère que... je voulais avoir  
2 l’opportunité de parler de ça. Je pense que l’une des choses que je voudrais souligner,  
3 c’est l’intersectionnalité qui est très importante. Il a été reconnu que les données que  
4 nous avons ne sont pas bonnes à capturer et donc, c’est une reconnaissance de race,  
5 de sexualité... Parfois, c’est une combinaison de ces identités qui fait qu’il y a des  
6 motivations de la haine.

7                   Et donc, je pense qu’il est très important de mettre l’accent sur le  
8 fait que lorsqu’on voit d’autres crimes de haine sur la base de la religion, de sexe, ça  
9 devient... c’est occulté, donc les femmes... il y a eu des femmes racialisées, des  
10 femmes musulmanes. Donc, parfois, ça occulte cela et l’une des choses à laquelle je  
11 pense, c’est lorsque j’effectue un rapport pour les droits de l’homme, du Commissaire  
12 des droits de l’homme de la Colombie-Britannique, où je pense qu’il était question  
13 d’annoncer que le représentant de la Fondation canadienne parlait de ce groupe, faisait  
14 partie de ce groupe de travail et il a dit que la dernière attaque de la tuerie de la famille  
15 musulmane, c’était des mobiles religieux et il y avait une fille de 14 ans, une fille de neuf  
16 ans, donc ça ne comptait pas. Donc, je pense qu’il est question de reconnaître qu’en  
17 particulier au Canada – et j’ai remarqué cela lorsqu’on avait des tueries de masse – que  
18 les femmes sont les premières à être attaquées, si ce n’est exclusivement elles qui sont  
19 attaquées, que ce soit dans le cadre de violence domestique ou de tueries ou fusillades  
20 de masse. Donc, les femmes sont victimes, encore une fois.

21                   **Dre EMMA CUNLIFFE** : Donc par rapport à notre dossier, voulez-  
22 vous décrire... pour ceux qui ne le savent pas, les circonstances de l’attaque à la  
23 fourgonnette qui a eu lieu à Toronto?

24                   **Dre MYRNA DAWSON** : Donc, l’attaque de Toronto, l’attaque à la  
25 fourgonnette a eu lieu en 2018. Un jeune homme conduisait une fourgonnette, était sur  
26 la route de Toronto, a tué huit femmes et donc, une neuvième femme était décédée à la  
27 suite des blessures qu’elle a eues. Et cet individu a été, bien sûr, jugé et condamné à la  
28 prison pour ces crimes. Et c’était une question de culture, parce que c’était un groupe

1 d'hommes qui était frustrés, qui n'avaient pas d'actes sexuels donc qui avaient de la  
2 haine à l'égard des femmes et donc, lors de discussions en ligne. Et donc, c'était des  
3 motivations de la... ce sont là les motivations de l'attaque à la fourgonnette à Toronto.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Barbara, si je peux me tourner vers vous  
5 pour un petit moment, est-ce que vous allez caractériser les identités, les affiliations de  
6 ces groupes que vous avez étudiés?

7 **Dre BARBARA PERRY** : Encore une fois, je pense qu'il y a un  
8 chevauchement là. Il y a des éléments qui ressortent d'eux-mêmes. Vous savez, les  
9 membres de communautés racialisées, donc il y a des éléments qui viennent, bien sûr,  
10 traverser le... Ensuite, on a changé, c'est devenu misogyne; ensuite, c'est devenu un  
11 défendant de genre parce que maintenant, ce n'est pas juste pour les femmes ou les  
12 féministes, mais aussi anti-trans et anti-queer en général.

13 Donc, mais faisant partie de cela, donc il est question de  
14 mouvement de célibataires involontaires. Et donc, ça continue, je pense. Donc, ce ne  
15 sont pas nécessairement de la... l'aile gauche, mais ils ne se comprennent pas déjà,  
16 dans un sens.

17 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Nous avons parlé du célibat involontaire  
18 qui sont définis... en fait, ça signifie le célibat involontaire. Est-ce que j'ai raison?  
19 Qu'est-ce qui fait... quelles sont les idées qui rassemblent ce groupe-là?

20 **Dre BARBARA PERRY** : Cette notion de célibat involontaire, ça  
21 suggère qu'ils voudraient avoir une relation sexuelle, une relation intime avec des  
22 femmes notamment, mais qu'ils ne peuvent pas. Et ils ne contribuent pas cela... ils  
23 t'attribuent pas cela à des défauts de leur côté, mais du fait que les femmes soient trop  
24 indépendantes, trop... avec un peu trop d'assurance et qui ne se comportent pas  
25 convenablement, dans le sens où il faudrait qu'elles soient disponibles à cet individu-là.  
26 C'est ironique que le mouvement a commencé avec une femme qui elle-même avait de  
27 la difficulté à s'engager dans des relations intimes – pas juste des relations sexuelles,  
28 mais des relations intimes. Et curieusement, c'est une collectivité inclusive au début,

1 mais de plus en plus, c'est un domaine de plus en plus masculin avec une tendance fort  
2 anti-femme et anti-féministe.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Judy et JaneMaree, à vous maintenant.

4 Dans votre rapport et votre témoignage la semaine dernière, vous avez décrit des  
5 instances lorsqu'on a compris une perte massive comme une forme de terrorisme  
6 commis par un homme musulman, mais on va examiner ça de plus près. Cela divulgue  
7 le fait que la misogynie et la violence fondée sur le genre intervient. L'auteur de  
8 l'attentat du Lindt Café à Sydney est particulièrement sombre à cet égard. Je crois que  
9 la misogynie n'est pas autant... discutée largement comme faisant partie des incidents,  
10 notamment la prise d'otages du café Lindt, le concert d'Ariana Grande et l'attentat à la  
11 bombe du concert d'Ariana Grande et l'attentat de Utoya en Norvège.

12 **Dre JUDE McCULLOCH** : Ce n'est pas perçu comme étant  
13 misogyne parce que la misogynie est tellement commune dans la culture que c'est très  
14 facile de négliger une motivation misogyne; c'est bien plus facile de voir la suprématie  
15 blanche ou une affiliation avec un groupe terroriste comme étant la seule motivation,  
16 même lorsqu'il est clair que la violence à l'endroit des femmes notamment fait partie  
17 des antécédents de l'auteur et que l'auteur cible des femmes ainsi que des gens qui  
18 sont diversifiés autrement en raison de leur ethnie ou de leur religion, par exemple.  
19 C'est peut-être Alison qui a parlé d'un poisson qui ne sait pas qu'il nage dans de l'eau  
20 parce qu'on prend peut-être tellement pour acquis l'eau dans laquelle on baigne.

21 La misogynie a tellement une telle prévalence que ça se cache  
22 ouvertement; c'est caché, oui, c'est dissimulé mais une fois qu'on s'ouvre les yeux pour  
23 l'apercevoir, c'est très clair. C'est clair dans la façon que l'on signale des incidents, la  
24 façon dont on fait la recherche des événements ou même les enquêtes de la part de la  
25 police et des services de sécurité qui cherchent des motifs comme, disons, le racisme  
26 ou le terrorisme islamique – mais ils ne cherchent pas autant pour la misogynie. Alors,  
27 c'est un peu estompé, étant donné les scripts culturels, le point de vue culturel qui a  
28 tendance de prendre pour acquis la subjugation des femmes, de telle sorte qu'on ne le

1 perçoit même pas.

2                               Voudrez-vous, Emma, que je parle de l'antécédent du café Lindt?  
3 Cela s'est passé en 2014, en décembre; un homme, seul, dans la cinquantaine, a pris  
4 18 personnes en otage dans un café dans le centre-ville des affaires de Sydney, il les a  
5 pris en otage pendant 17 heures avant d'en exécuter une.

6                               Et la misogynie et la violence à l'endroit des femmes intervient  
7 selon deux points de vue : il est en libération conditionnelle au moment de l'agression,  
8 c'était à 40 agressions sexuelles à l'endroit de sept femmes, le (inintelligible) devant  
9 être accessoire au meurtre de sa femme séparée, qui a été tuée par son nouveau  
10 partenaire.

11                              La deuxième façon que la misogynie intervient, il me semble, en  
12 tout cas, une mauvaise compréhension de la violence genrée, c'est la façon que la  
13 police, les autorités ont abordé le siège lui-même. Cela s'est passé sur une longue  
14 période. Pendant leur évaluation du risque, en ce qui avait attiré au siège, ils ont  
15 regardé ses antécédents et ils ont décidé, finalement, qu'il n'était pas un homme  
16 violent. Alors, ils ont sous-estimé sa capacité de commettre des actes violents : les  
17 viols, les agressions sexuelles étaient perçus comme étant des formes de séductions.  
18 C'est ça le mot que le négociateur et le psychiatre ont impliqué, ont employé. Ils  
19 pensaient que parce qu'il n'avait pas directement tué sa femme séparé de façon  
20 brutale, qu'il ne faisait pas preuve de violence à ce moment-là. Alors ils n'ont pas mis fin  
21 au siège en forçant l'entrée dans le café. C'est en partie basé sur une idée qu'ils ont  
22 sous-estimé sa propre capacité de violence. Bien il a exécuté des otages.

23                              Une autre façon que le fait d'être aveugle à la violence genrée et  
24 comment cela intervient, cela fait référence à la hausse des (inaudible) des violences  
25 publiques et privées. Cet homme avait attiré l'attention des autorités avant qu'il avait  
26 commis cet acte, pour des raisons qui n'étaient pas liées à la violence genrée. Alors il  
27 était potentiellement sur les radars des services de la sécurité, mais en discutant le  
28 risque, son niveau de risque public, les services de la sécurité ont dit que toutes les

1 violences, tous les enjeux en ce qui avait trait au crime qu'il avait commis, en fait, était  
2 de nature personnelle, dirigée à l'endroit de femmes qu'il connaissait et que cela n'a  
3 pas eu un impact sur l'évaluation des risques qu'il commette un acte de violence  
4 publique. Alors de toutes ces façons-là, il était perçu... puisqu'il voulait un drapeau  
5 islamique, il disait qu'il commettait la prise d'otage au nom de l'islam et ISIS, mais dans  
6 tous ces éléments-là, ses antécédents de violence à l'endroit de femmes a été écarté  
7 comme facteur important, négligé aussi. Donc, pas tellement dans l'enquête qui a suivi,  
8 mais certainement dans la façon qu'on l'avait compris au moment du siège.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien d'avoir partagé ces détails-là.  
10 JaneMaree, avez-vous quelque chose à ajouter aux propos de Jude ?

11 **Dre JANEMAREE MAHER:** Pas particulièrement, mais j'ai écouté  
12 avec beaucoup d'intérêt la discussion au sujet des idées et des récits qui circulent  
13 lorsqu'on pourrait caractériser des contextes extrêmes. Et les résonances de tous les  
14 jours que nous percevons dans ces idées-là et récits-là. Le gérant du siège, il n'a pas  
15 les couilles pour le faire, au niveau du café Lindt. Alors on présente un modèle que la  
16 masculinité de tous les jours qui... que l'on... qui s'inscrit dans quelqu'un que l'on voit  
17 comme... de protecteur, a des caractéristiques semblables. Comme... qu'on pou... vers  
18 des notions d'extrémités. Une chose qui pose vraiment défi dans cet espace-ci, c'est de  
19 songer à tous les modes de masculinité comme ayant ces facteurs motivants pour le  
20 pouvoir, parfois c'est visible, parce qu'ils deviennent visibles, parce qu'ils sont perturbés  
21 en quelque sorte. Mais dans plusieurs autres instances, les structures patriarcales  
22 existent, mais fonctionnent de telle sorte que c'est vu comme bénéfique ou qui ne pose  
23 pas défi. Alors, le continuum en ce qui a trait à ces idées-là, les idées misogynes, c'en  
24 est une qui est importante à garder en tête.

25 **Quelque chose qui est vraiment frappant, c'est la fréquence, dans**  
26 **le contexte en Australie en tout cas, où les agents de police, après deux décennies de**  
27 **discuter... les services de police en matière de violence familiale parlent comme si la**  
28 **femme l'a provoqué. Ah, la voilà de nouveau, je parle écoutez. Cela va tout à fait à**



1 l'encontre de ce que la formation suggère est importante, ce que la preuve suggère est  
2 importante, ce que nous savons de la capacité des femmes d'identifier leur propre  
3 niveau de risque et l'escalade en ce qui a trait à leur propre risque, est par contre, on  
4 est prêt à tous les niveaux du spectre d'accepter une mode ou un écartement de la  
5 misogynie.

6 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui. Merci. Merci JaneMaree. Comme une  
7 Australienne qui a passé 20 ans pour traduire pour les Canadiens, juste revenir, « il n'a  
8 pas les... » Cette phrase en anglais : « *He hasn't got the bottle for it.* » « *Bottle* » ça, ça  
9 indique un courage d'un type genré.

10 **Dre JANEMAREE MAHER:** Oui, c'est ça. Et probablement de  
11 véritables hommes boivent, dans le contexte de l'Australie. On boit un coup, la force, le  
12 courage, le mode de masculinité qui signifie qu'on... qu'on se prépare à tout ce qui se  
13 présente. Et là, à l'intérieur du café malheureusement, il y avait quelqu'un qui  
14 fonctionnait comme ça et cette notion-là est un élément critique de comment  
15 l'événement avait été compris, ou plutôt mal compris.

16 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Oui, effectivement. Merci. JaneMaree, on  
17 va parler dans la même ligne d'idée, mais c'est un peu différent. Vous avez fait allusion  
18 à la formation des services policiers et la manière que la police en Australie, malgré  
19 cette formation-là, continue de mal comp... de ne pas comprendre correctement  
20 comment la violence familiale se présente et les aperçus sur l'escalade. Dans notre  
21 discussion de préparation, j'ai écrit ceci et je l'ai même noté cela, on voudrait bien que  
22 la police fasse tout simplement le travail qui est devant eux, s'ils arrivent à mieux faire  
23 cela, l'inférence que moi j'ai tirée de cela, de ce contexte là, il y aurait moins de  
24 problèmes d'escalade. Des problèmes en aval, que ce soit de la violence publique  
25 impliquant des pertes massives, ou des formes plus extrêmes de violence familiale ou  
26 de violence fondée sur le genre. Ai-je raison à cet égard ? Pouvez-vous élargir, en  
27 parler davantage au sujet de cette idée ?

1                   **Dre JANEMAREE MAHER:** Merci Emma. Amanda auparavant à  
2 parlé des excellentes lois du Canada et toutes ces questions de mise en œuvre de ces  
3 lois-là. Et on s'identifie certainement, il y a un patron, un modèle semblable ici.  
4 Récemment, il y a une enquête en cours au Queensland, il y a eu des descriptions  
5 d'une femme qui finalement a été assassinée par son ancien partenaire, qui a appelé la  
6 police 30 jours auparavant son décès et elle leur a dit : « Il est à l'extérieur de la poste,  
7 il fait la traque... » Il y a des protocoles qui existent qui signifie que ces gens... qu'on  
8 doit enquêter ces genres d'événements, on doit les garder à l'esprit, on doit les gérer,  
9 on doit les aborder convenablement, mais par contre, dans l'incident final où la femme a  
10 été tuée, c'était quatre heures après qu'elle avait fait cet appel-là : « Il est à l'extérieur  
11 de ma porte et je suis terrifiée. » Jusqu'à ce que quelqu'un arrive chez elle.

12                   C'est un écart inacceptable, c'est un écart inacceptable selon tous  
13 les contextes. Dans le dossier, la femme avait parlé à 16 agents de police pendant cette  
14 période-là, c'est clair qu'il y avait un enjeu clair sur lequel il fallait agir. C'est peut-être là  
15 où les commentaires, ou plutôt de Myrna et autres, au sujet de la collectivité, de nos  
16 attentes, il y a plusieurs niveaux de redevabilité [sic] qui doivent être intégrés. Quand je  
17 vous ai parlé de façon fâchée, j'ai dit : « Je voudrais bien que chacun des 16 policiers  
18 avaient été viré. » Si on ne vient pas et on ne fait pas notre travail de la façon qu'on a  
19 demandé de faire un travail, il semble y avoir quand même un espace où on reconnaît  
20 ce qu'on doit faire, il y a un modèle de réactions et il y a toujours cet espace qui  
21 continue de se présenter dans l'intervention à ces événements.

22                   **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien JaneMaree. Myrna, je reviens,  
23 je vous reviens sur cette question aussi. Je vous invite de faire tout commentaire que  
24 vous voudriez émettre au sujet de ce que vient de dire JaneMaree et Jude. Ma question  
25 spécifique, nous avons identifié des exemples individuels, des défaillances  
26 individuelles, des policiers individuels, qui n'ont pas agi comme on aurait voulu qu'ils  
27 agissent. Dans la discussion de préparation, vous aviez indiqué l'importance de passer

1 à des sources d'explications individuelles à des explications au niveau de la société  
2 pour certains de ces modèles-là. Pouvez-vous nous parler de cela ?

3 **Dre MYRNA DAWSON:** Oui. Je pense que c'est Wendy qui a parlé  
4 d'adopter une approche de la santé publique dans leur travail. C'est ce qu'on fait dans  
5 notre travail aussi, c'est une démarche fondée sur la santé publique, il s'agit de  
6 reconnaître qu'il n'y a pas un seul facteur qui cause la violence, il y a des facteurs à  
7 plusieurs niveaux, individuels, au niveau des relations, la collectivité et la société. C'est  
8 l'interaction de ces facteurs-là qui intervient. Au niveau des individus, qui commettent  
9 des formes de violence, et les individus vivent les formes de violence ainsi que les  
10 individus qui interviennent lorsqu'il y a violence, il existe au sein de leur collectivité un  
11 niveau plus élevé au sein du milieu de travail, dans le grand public, au sein de la  
12 collectivité.

13 Récemment, l'Alliance pour l'action internationale a publié un  
14 rapport qui sous-tend la culture misogyne et toxique de la GRC au Canada. Quand on  
15 regarde les agents de police individuels, tout le monde qui intervient dans un système  
16 doit être redevable de leurs décisions, mais on doit se mettre à reconnaître les  
17 systèmes dans lesquels ils fonctionnent, les cultures dans lesquels ils fonctionnent. Et  
18 sur le plan des services de police, c'est une institution très seulement mâle, patriarcale,  
19 que l'on reconnaît, a été connu, la misogynie et le racisme systémique. Ce n'est pas  
20 pour dire que tous les agents de police le sont, mais c'est ça la culture dans laquelle  
21 fonctionnent les policiers. La culture dans laquelle on offre la formation. Pour revenir à  
22 JaneMaree, je voudrais bien comprendre la formation, je voudrais bien comprendre qui  
23 offre la formation et combien souvent cela arrive.

24 Alors est-ce qu'on revérifie la formation par la suite ? Et mettons  
25 l'emphase sur la police, parce que souvent, ils sont parmi les intervenants principaux  
26 dans ces instances-ci, mais tous les secteurs existent dans les milieux professionnels,  
27 qui ont des attitudes qui peuvent poser problème, et des croyances qui peuvent poser  
28 problème, à moins qu'on... si on n'aborde pas cela, tout ce qu'on... toute mise en

1 œuvre serait en vain, parce que la mise en œuvre sur le terrain, c'est là où les attitudes  
2 deviennent importantes au niveau d'une mise en œuvre réussie.

3 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci bien Myrna. Amanda, à vous  
4 maintenant. On va continuer de parler de facteurs systémiques. Le plan d'action va au-  
5 delà des questions immédiates de la prévention de la violence et des réactions  
6 juridiques à la violence à des questions comme le logement et la sécurité financière des  
7 femmes. Comment est-ce que la compréhension des responsabilités privée et  
8 publique... comment est-ce que cela façonne la vulnérabilité des femmes à la violence  
9 au-delà de la compréhension de la violence elle-même comme étant privée ou  
10 publique ?

11 **Dre AMANDA DALE:** Si j'ai bien compris votre question, c'est une  
12 intervention holistique, qui signifie que la violence ne se produit pas uniquement dans  
13 une de ces sphères-là, comme on a entendu parler aujourd'hui. Mais de plus, ce n'est  
14 pas juste que... ce ne se pa... c'est que la sphère primaire principale est dans le  
15 contexte familial et toute une foule de conséquences découlent de cela. Sans options  
16 pour modifier le contexte dans lequel la violence a lieu, il y aura escalade de violence.  
17 On sait aussi, de façon paradoxale, que le moment de quitter la relation est le moment  
18 le plus dangereux, donc si on essaie de consacrer des fonds publics à des interventions  
19 qui sont efficaces au moment le plus risqué, il serait bien de nous attarder au moment  
20 où... le plus critique. On dit toujours à la femme : « Pourquoi n'avez-vous pas quitté ? »  
21 Alors si on n'étudie pas le contexte où ces choix sont faits ou bon, il n'y a pas de  
22 logements, il y a une liste d'attente de 10 ans où elle s'occupe des enfants depuis cinq  
23 ans, elle n'a pas d'emploi monétairement rémunéré ou elle a des enfants qui  
24 représentent une responsabilité à temps plein et il faut déplacer ces enfants de la  
25 situation familiale. Être dans la collectivité ou personne ne les croit, tous ces facteurs  
26 militent contre sa... la solution.

27 Et donc, si on regarde l'approche axée sur la santé publique, on  
28 parle toujours des facteurs multiples qui créent des contextes propices à la maladie. Et

1 dans les contextes de violence faite aux femmes, il y a une approche qui doit donc  
2 s'attaquer à tous ces aspects. Donc une approche axée sur la santé publique contre la  
3 violence faite aux femmes serait donc une approche qui tient compte de ces... de tous  
4 ces déterminants de la sécurité. Donc tous les systèmes que nous avons étudiés lors  
5 du plan, dans le cadre du plan national. Si on enlève l'un de ces éléments, donc j'utilise  
6 des métaphores tirées de l'enfance, on avait un jeu qui s'appelait Caplank (phon.) à  
7 l'époque. Donc si on enlève un bâtonnet, les balles tombaient. Et toutes les balles  
8 devaient rester en haut. Et donc, on jouait avec la famille et celui qui tire le mauvais  
9 bâtonnet il fait tomber les balles.

10                   Donc c'est ce qu'on fait avec la famille, on a comme un genre de  
11 réseau, un filet de sécurité et puis on enlève les bâtonnets un par un. Et cela donne lieu  
12 aux situations de violence au foyer, c'est le portail, c'est la porte... ça ouvre la porte à  
13 des situations plus graves. Dans les cas d'étranglement par exemple. Étranglement en  
14 public. Des cas de forme de violence qui sont en escalade, la présence d'armes à feu et  
15 tous les facteurs sociaux qui sont en place, on sait que ce sont des cas où il faut y  
16 apporter une attention... y porter une attention particulière. Aussi, tout en créant une  
17 atmosphère, une ambiance dans laquelle ces cas ne se présentent plus.

18                   Et quelque chose d'autre que je voudrais ajouter, Emma, tiré de  
19 mon expérience de formation de la police. J'ai travaillé avec le service de police de  
20 Toronto sur l'enquête des voies... des agressions sexuelles. Au début des années 90,  
21 quand Jane Doe est allée à la Cour supérieure de l'Ontario et a gagné un jugement  
22 fondé sur la Charte. Dans le jugement, le juge... et ça, ça fait bon, déjà il y a trois  
23 décennies. Le juge a dit que le processus d'enquête était défaillant, parce que cette  
24 violence publique, cette série de viols dans le centre-ville de Toronto, cette personne  
25 avait déjà été accusée de violence sexuelle, mais l'unité d'enquête des crimes sexuels  
26 et les policiers réguliers ne se parlaient pas. Il n'y avait pas de compréhension qu'il y  
27 avait un continuum de forme de violence et que cette forme de violence conjugale  
28 pouvait donc franchir la barrière privée et devenir un problème public et à cause de

1 cela, plusieurs femmes ont été agressées dans son quartier, à côté de chez lui. Et leurs  
2 vies ont été détruites. Et ça, ça fait partie donc de l'aspect de la formation. Si on  
3 n'aborde pas les structures dans lesquelles cette formation a lieu.

4 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci beaucoup de nous avoir parlé de  
5 l'exemple de Jane Doe. Et si je peux clarifier un autre aspect de ma question, si on  
6 pense aux déterminants de la sécurité, dois-je comprendre que l'une des prémices du  
7 plan d'action national est que les déterminants de la sécurité doivent comprendre entre  
8 autres l'accès à un logement sécuritaire ?

9 **Dre AMANDA DALE:** Oui, c'est ça. Il y a les... il y a... tous ces  
10 facteurs sont énumérés dans les 400 pages, mais même en lisant les 17 premières  
11 pages, vous comprendriez le portrait général. Et chacun de ces aspects est détaillé afin  
12 d'expliquer pourquoi cet aspect du soutien social est critique pour bien comprendre  
13 l'expérience des survivantes de la violence sexuelle.

14 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Alors ce que j'essaie de vous inviter à  
15 faire, c'est de réfléchir à ce qui est vu comme une responsabilité de l'état, une  
16 responsabilité publique versus une responsabilité privée. Il est typique de songer à la...  
17 à l'obtention d'un logement comme étant le fait d'un choix individuel, mais êtes-vous  
18 d'accord avec cela et est-ce que... dans quels... à quels égards est-ce que cette  
19 tendance est problématique?

20 **Dre AMANDA DALE:** Alors, j'ai parlé de la mise en œuvre et  
21 compte sur le travail de tout le monde. Il y a une responsabilité de l'État. Moi, je travaille  
22 dans le domaine du droit international des droits de la personne, je comprends les  
23 obligations de l'État. Nous avons signé tel ou tel traité qui dit qu'il faut le faire et l'État a  
24 un rôle important, un rôle clé dans la mise en place des ressources afin de faire partie  
25 de la solution, mais les autres, tout le monde a le droit... a l'obligation d'entourer nos  
26 communautés avec les savoirs et les actions nécessaires de s'assurer que tout soit mis  
27 en place pour protéger ce... pour mettre en place ce protocole de sécurité. Il ne s'agit  
28 pas de mettre le fardeau sur les citoyens, mais il s'agit quand même d'effectuer un

1 changement dans les attitudes sociales. Il nous faut des incitatifs venant de l'État pour  
2 changer cette culture et il faut aussi l'identifier dans nos systèmes quand on demande à  
3 nos survivantes de faire appel à ces services, donc... sinon elles vont chercher ailleurs,  
4 elles ne vont pas demander la protection.

5 Et donc, il faut que toute la société et que tout le gouvernement  
6 participent à la solution, donc il faut qu'il y ait des collaborations entre les niveaux de  
7 gouvernement et entre les ministères qui sont responsables de différents morceaux du  
8 casse-tête.

9 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Je vais rester avec le même thème des  
10 responsabilités de l'État, de la collectivité et individuelles en me dirigeant à Wendy.

11 Dans le rapport de Bridges et Tober qui fait partie des rapports  
12 commandés, les auteurs décrivent des études de propriétaires de fusils mâles  
13 américains qui parlent de la protection de leurs familles comme raison importante  
14 d'avoir un fusil et on songe... on pense à cette idée comme étant une idée très  
15 américaine, l'idée de la protection personnelle, mais quand vous étudiez... vous, vous  
16 êtes en train d'étudier ces questions dans le contexte canadien. Alors, est-ce qu'on voit  
17 ces idées aussi parmi les personnes canadiennes qui ont des armes à feu?

18 **Dre WENDY CUKIER:** Oui. Merci de la question. Je veux aussi  
19 remarquer qu'il y a des recoupements importants entre non seulement les individuels...  
20 les individus, mais aussi les discours des extrémistes d'extrême droite et le lobby des  
21 armes à feu sur plusieurs de ces questions, donc le fait de devoir se protéger, ne pas  
22 faire confiance aux autorités, et ainsi de suite. On a vu des accusations très importantes  
23 portées contre des gens qui voulaient renverser le gouvernement au Canada et qui  
24 étaient en train d'entreposer des armes à feu.

25 En 2005, le premier ministre de l'époque, Paul Martin, a dit qu'il  
26 allait interdire les armes de poing. Il y avait 360 000 armes de poing légales à cette  
27 époque-là; maintenant, il y en a un million et le but d'avoir un pistolet, une arme de  
28 poing au Canada est... les buts ou les objectifs juridiques, vous devez être membre

1 d'un club d'armes de poing, et donc, vous tirez sur des cibles ou vous êtes un  
2 collectionneur, ou sinon vous êtes membres d'un service de la police, mais on voit des  
3 incidents maintenant où des gens croient que l'on est en train de voler leur véhicule  
4 tout-terrain, leur VTT, et ensuite ils sortent une arme de poing et leur demande  
5 « pourquoi vous l'avez fait? », et ils n'ont pas une explication qui est légale, et c'est ce  
6 que l'on voit, et c'est donc le fruit de fausses perceptions de la nature des risques de  
7 sécurité dans les collectivités rurales. Il y a la notion dans plusieurs collectivités que la  
8 police ne peut pas nous protéger et que les gens doivent se protéger eux-mêmes. Il y a  
9 la fausse perception dans plusieurs collectivités rurales que la violence associée avec  
10 les armes à feu est un problème urbain et que tout ce qui tourne autour du contrôle des  
11 armes à feu cible leurs valeurs de base et que la violence associée avec les armes à  
12 feu n'est pas un problème dans les zones rurales. Au contraire, ces problèmes sont  
13 plus élevés dans les collectivités rurales; les meurtres, les suicides, les incidents  
14 impliquant aussi la mort ou le meurtre d'un policier. Tout cela, donc, la fausse... il y a  
15 une fausse perception du risque et des interventions nécessaires.

16 Et ce que l'on voit malheureusement, et je crois que les preuves  
17 sont assez fortes, c'est que même si la Cour suprême a dit que les armes aux fins de  
18 l'autoprotection ne sont pas... n'ont pas leur place au Canada, même si ça n'existe pas  
19 non plus dans les endroits internationaux, mais au contraire, les États doivent protéger  
20 les civils contre la violence. On voit cette rhétorique de l'autoprotection promue par les  
21 éléments extrêmes du lobby des armes à feu et aussi dont les politiciens font écho  
22 aussi. On voit tout cela comme faisant partie de la configuration des défis auxquels on  
23 fait face avec la mise en œuvre des... l'application des lois, donc les niveaux de  
24 tolérance par exemple, des comportements illégaux, même parmi les policiers parfois  
25 qui savent que peut-être que les gens ont des armes illégales, mais ne croient pas que  
26 ces personnes représentent une menace, et on a vu plusieurs policiers qui ont été tués  
27 suite à cette fausse perception.



1                   Moi, je dirais, donc, que la culture des armes à feu qui est en  
2 évolution au Canada est très différente de ce que je décris comme nos racines  
3 historiques : les droits autoch... les droits des Autochtones pour la chasse; la plupart  
4 des gens reconnaissent que les agriculteurs ont besoin d'armes à feu et ne s'opposent  
5 pas à la chasse, mais ce que je vois, c'est une insinuation insidieuse des valeurs des  
6 États-Unis. On voit maintenant l'affaire devant les tribunaux où l'un des lobbies, un  
7 des... des groupes de lobby dit que l'interdiction des armes d'assaut, des fusils d'assaut  
8 représente le génocide. Donc, les groupes d'extrême droite utilisent cette rhétorique et  
9 on voit que cette rhétorique se répand dans les collectivités canadiennes.

10                   **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, Wendy.

11                   Je vais maintenant changer de vitesse à nouveau et on va se  
12 tourner vers un autre de nos collègues.

13                   Dans votre communication « Making a Murderer », vous identifiez  
14 six caractéristiques qui doivent être prises au sérieux comme indices que l'homme en  
15 question pourrait commettre un évènement, un incident de pertes massives. Quelles  
16 sont ces six caractéristiques?

17                   **Dre ALISON MARGANSKI:** Eh bien, merci de votre question.

18                   Donc, à part le facteur commun, ce sont des crimes commis par des hommes. On voit  
19 aussi étudiés d'autres aspects communs. Dans cette communication et dans une autre  
20 communication qui fait partie de notre étude, on se concentre sur ces facteurs. À part le  
21 fait que ce soit pour la plupart presque exclusivement des hommes qui les commettent,  
22 l'un des facteurs les plus importants est un historique de violence ou d'agressions. La  
23 plupart de ces hommes ont déjà... se sont déjà adonnés à de la violence ou des  
24 comportements manipulateurs, soit contre leur conjointe ou des gens en qui ils ont un  
25 intérêt romantique, des membres de la famille, d'autres femmes et filles, et d'autres  
26 personnes qui sont perçues par eux comme différentes basé sur des facteurs d'identité  
27 sociale. Ce sont des hommes qui sont... ont un historique de violence et qui

1 soutiennent des rôles de genre traditionnels en général et on trouve souvent qu'ils sont  
2 marqués par le sexisme hostile ou bienveillant et d'autres croyances inégalitaires.

3 Ils se voient aussi beaucoup souvent comme des victimes. Il y a ce  
4 sens d'être des victimes, que ça soit une vraie expérience de victime ou quelque chose  
5 qui est seulement perçu. Donc, il s'agit donc d'un échec qu'ils ont vécu ou un stress  
6 avec... caractérisé par des thèmes comme l'humiliation, le rejet, la marginalisation  
7 sociale, et cela menace leur identité sociale ou statut comme homme. Cela pourrait  
8 aussi comprendre des expériences négatives à l'enfance.

9 Et aussi, ces hommes ont de la difficulté à gérer leurs émotions de  
10 manière prosociale. Ils n'ont pas eu des stratégies ou des formations de résolution, on  
11 ne leur a pas montré quoi faire quand ils vivent un stress ou qu'ils ont des états affectifs  
12 négatifs, et il faut donc intégrer certaines de ces stratégies proactives, dont, par  
13 exemple, la résolution de conflits.

14 Sixièmement, ils croient que la violence est une réponse  
15 appropriée et juste afin de rétablir le pouvoir ou la dominance en réaffirmant leur  
16 identité. Il s'agit donc de prouver à autrui qu'ils atteignent un certain niveau, ils vont  
17 donc surcompenser en devenant hypermasculin. Peut-être qu'ils sont en chômage ou  
18 ils ont été rejetés par une femme en qui ils avaient un intérêt sexuel, et donc, ils vont  
19 adopter ces thèmes hypermasculins pour prouver aux hommes qu'ils sont des hommes  
20 et qu'ils ont le contrôle.

21 Et ensuite, il y a la question de l'accès aux armes à feu. Les armes  
22 à feu augmentent la probabilité de la létalité, ça, c'est évident, c'est documenté par  
23 recherches. D'autres armes ont été utilisées lors des événements de pertes massives,  
24 mais généralement ce sont des armes à feu qui sont utilisées. Aux États-Unis, nous  
25 avons plus d'armes à feu que de personnes, et donc, ce n'est peut-être pas étonnant  
26 que nous ayons des niveaux très élevés de telles attaques.

27 Nous devons aussi songer aussi au contexte. Donc, ces facteurs, à  
28 part l'historique de la violence, bon, les... ce sont des gens qui se voient comme des

1 victimes, ils ne savent pas traiter leurs émotions, ils croient en la violence comme  
2 bonne solution appropriée et ils ont accès aux armes à feu.

3 Ce sont autant de facteurs qui vont se rassembler pour contribuer à  
4 de telles attaques.

5 Et si on retourne à la question précédente, je voudrais aussi... et  
6 nous avons surtout réagi à ces crimes au lieu de les prévenir. Nous disons « qu'est-ce  
7 qu'on peut faire? » Bien que la police peut faire quelque chose, ils peuvent faire des  
8 évaluations de létalité ou de dangerosité, cela a permis, donc, aux policiers, aux  
9 services de police d'identifier ces... le risque de violence conjugale. On pourrait peut-  
10 être faire la même chose avec les crimes, les événements de pertes massives en  
11 reconnaissant que ce ne sont pas des événements qui sont associés avec des facteurs  
12 de risque. On commence par, donc, la violence fondée sur le genre, mais il faut aussi  
13 reconnaître les liens entre les différents types de violence, il faut voir la violence sur un  
14 continuum entre la discrimination jusqu'à la violence physique et sexuelle, et finalement  
15 ces attaques extrémistes ou terroristes.

16 **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, Alison.

17 Barbara, si je peux me tourner vers vous, qu'est-ce que votre  
18 recherche... qu'est-ce qu'elle nous suggère par rapport aux signes d'avertissement de  
19 violence publique? Est-ce qu'il y a des comportements qui doivent être pris plus au  
20 sérieux?

21 **Dre BARBARA PERRY:** Oui, c'est assez difficile. On continue à  
22 chercher le profil et tous les défis quant à identifier cela. Donc on parle... ceux dont on  
23 parle sont relativement rares, donc il est un peu difficile d'avoir ce profil. Il y a certains  
24 éléments dans l'industrie, je pense que... donc, que l'on a un excès ici, donc la santé  
25 mentale n'est pas l'une de ces caractéristiques et même la relation entre les problèmes  
26 de santé mentale et toutes sortes d'activités, mais c'est souvent, comme Alison l'a  
27 suggéré, l'historique de la violence, que ce soit la violence pour l'auteur et la victime,  
28 donc il y a de la maltraitance, il y a des relations basées sur la maltraitance

1 émotionnelle ou autre de par le passé, donc ça peut servir de modèle. On appelle ça... i  
2 il y a des programmes qui s'intitulent ETA et qui aspirent à identifier cette approche  
3 globale pour mieux comprendre les motivations et les caractéristiques personnelles des  
4 personnes pour ce qui est de ces histoires de violence et de... bien sûr, des personnes  
5 qui dévient ou des problèmes qui ont rapport avec les médias, avec la communauté,  
6 avec l'environnement et, bien sûr, mettre ça dans un contexte plus large.

7                   Donc, on entend des gens subitement commencer à avoir de  
8 nouvelles histoires ou de nouveaux commentaires sur la nature du gouvernement ou  
9 comme on l'a vu avec la COVID, donc ils expriment ce genre de nouveaux sentiments  
10 qui définitivement sont à considérer comme des signes avertissants. Pourquoi? Parce  
11 que certaines de ces histoires sont ou ont rapport avec la violence comme étant un  
12 moyen de les résoudre, et c'est cela le vrai risque. Et là, je parle en termes de, vous  
13 savez, les histoires du droit aux armes à feu des personnes qui font référence au  
14 deuxième amendement, tout comme d'autres références institutionnelles américaines.  
15 Et donc, le problème est là. Donc, des groupes comme des patriotes ou l'accélération  
16 de ces groupes, vous savez, ils voudraient formater [sic] une guerre civile à la base.  
17 Donc, ils ont tous des histoires très fortes au sujet des armes à feu, on parle d'armes à  
18 feu des militaires.

19                   Et donc, cette pièce avec laquelle on a besoin de prendre  
20 connaissance – encore une fois, quelqu'un l'a mentionné auparavant et j'essaie de me  
21 souvenir –, pour vous donner des exemples américains, c'est la portée et l'étendue de  
22 ce qui est reconnaissable entre l'application de la loi et les militaires et aussi  
23 l'engagement de groupes d'extrême droite qui vont... donc, on a vu ça aux États-Unis,  
24 on a tendance à voir ça dans un contexte canadien aussi. Donc, il y a la masculinité, il y  
25 a aussi l'accent qui est mis sur ce qui concerne la défense de la Nation.

26                   **Dre EMMA CUNLIFFE:** Merci, Barbara.

27                   Amanda, il y a quelques minutes, vous avez parlé sur la base de  
28 votre expérience avec vos collègues. Il est possible de comprendre les comportements

1 risqués qu'un auteur peut avoir et qui soient un peu dangereux. Si vous voulez nous en  
2 dire un petit peu plus?

3 **Dre AMANDA DALE:** Je pense que vous voulez parler du directeur  
4 exécutif de la clinique qui a fait un... qui a élaboré un excellent plan national de  
5 consultation sur l'évaluation des risques qui compte sur pas mal de facteurs. Donc, il y  
6 a va de la sécurité, mais... de la sûreté, mais c'est clair que, pour les personnes qui  
7 répondent au téléphone tous les matins, qui sont en première ligne, il y a une ligne  
8 droite entre un certain nombre de facteurs de risque que l'on voit, nous avons ce que  
9 nous... ce qu'on appelle, en fait, un sens de l'espace, donc qui va s'intensifier, en fait  
10 qui s'intensifie. Donc, on sait sur la base des études des communautés, entre autres, la  
11 séparation est un élément déclencheur de... qui parle de batailles pour la garde des  
12 enfants, donc on voit beaucoup ces intensifications au sujet de l'accès aux enfants en  
13 combinaison avec d'autres facteurs. Donc, s'il y a une expérience de racisme avec la  
14 police, et que la femme ne veut pas appeler la police, pour de bonnes raisons. Ou alors,  
15 parce que, si elle a peur que son mari se fasse arrêter par la police, et donc elle veut  
16 pas appeler la police dans des circonstances pareilles, il y a pas mal de femme qui ne  
17 voudraient pas impliquer l'état, parce que, il y va de l'examen... de l'examen de...  
18 ou l'analyse du bien-être des enfants. Aussi elle avait peur d'être ostracisée au sein de  
19 sa communauté.

20 Et donc, des... en particulier concernant l'intervention antiraciste de  
21 la part des policiers, mais qui n'est pas exclusive à Toronto. Parce qu'on a vu,  
22 justement à Toronto, et où on voit, que ce soit un... que ce soit un... une espèce de  
23 plan, ou une mauvaise... un mauvais calcul, une mauvaise préparation, où on voit ce  
24 risque qui monte, qui augmente. Donc, parfois, les familles vont devenir... Pour  
25 contrecarrer cela, ou contre équilibrer cela, au sujet du risque, comme on l'a vu dans ce  
26 cas qui a été discuté ce matin, et qui... on ne les croit pas.

27 Donc, il semble qu'il y ait une... l'une ou l'autre intervention,  
28 dépendamment du risque. Et donc, je dirais que certains autres facteurs, y compris que

1 ce soit... il y a d'autres systèmes plus larges. Donc, si la famille est incroyablement, s'il y a  
2 une peur des systèmes d'abris. S'il n'y a pas eu de bonne éducation au sein de la  
3 communauté pour savoir qu'est-ce que c'est un abri... tous ces facteurs vont jouer, bien  
4 sûr, vont représenter un risque élevé, que ce soit au téléphone ou...

5 **Dre EMMA CUNLIFFE** : Je vous remercie. Donc, le député va  
6 nous rejoindre la semaine prochaine, on va s'assurer de lui poser la question. Donc,  
7 Amanda, pour la dernière question sur mon guide aujourd'hui, et c'est typique sur  
8 quelque chose que l'on a mentionné, la violence domestique. Dans le sens, c'est-à-dire  
9 ma question est à deux volets. Qu'est-ce qu'on a appris de ce processus. Vous avez  
10 écrit et parlé des défis de... du... du... de la collecte des données, par rapport à la  
11 violence à l'égard des femmes, et si vous voulez nous en parler aussi?

12 **Dre MYRNA DAWSON** : Oui, bien sûr. Je pense que je vais  
13 inverser, je vais parler des lacunes et aussi, les équipes qui travaillent pour aborder,  
14 justement, ces lacunes. Donc...

15 **Inaudible à l'interprète.**

16 Il y a différentes sources d'informations, y compris la police,  
17 Statistique Canada, donc, là où je suis rendue maintenant, c'est qu'on a vraiment  
18 besoin d'avoir un moyen d'intervention, ce qui est vu comme, ou considéré comme un  
19 donnée qui ne fournit pas nécessairement les informations dont on a besoin, pour agir  
20 comme approche de prévention. Donc on a besoin de mettre l'accent sur la relation  
21 entre les personnes. On a besoin d'en savoir plus sur ça, pour examiner le système lui-  
22 même, et être en mesure d'intervenir au sujet des relations.

23 Et je vais vous en donner... vous en dire plus quant aux détails.  
24 Donc, ce qui revient le plus, pour la question qui continue à être posée, c'est pourquoi  
25 les femmes continuent à rester dans des relations, lorsqu'il existe... alors qu'il existe  
26 des systèmes qui leur sont accessibles? Donc, il y a d'autres systèmes qui sont  
27 accessibles maintenant. Ce sont les importantes questions que l'on ne pose pas. Si on  
28 les utilise, il est question d'en savoir plus sur leur utilité. Si ce n'est pas le cas, on va se

1 poser des questions.

2                               Donc, maintenant, pour ce qui est des lacunes, Statistique Canada,  
3 c'est le système de recueil de données le plus complet au pays. Ça recueille toutes les  
4 informations sur les homicides au Canada. Donc, si on considère ce qui est disponible  
5 pour comprendre l'expérience de la violence, on va voir qu'il y a très peu de variables,  
6 par exemple sur l'étude ou le sondage sur la... les homicides. Parce que ce sont... sur  
7 la base de l'histoire, il y a eu la... la... la masculinité où les hommes est... sont... avec  
8 la violence. Et plus souvent, sont documentés par des partenaires masculins ou par des  
9 membres de famille. Et donc, c'est toujours victimisés au sein des relations.

10                              Mais juste deux exemples, donc, Statis... le sondage de Statistique  
11 Canada, ils ont posé la question sur l'historique de la famille où il y a de la violence, y  
12 compris les relations. Mais ça ne prend pas... ça n'en dit pas plus sur l'étendue de la  
13 violence, sur le type de violence aussi. Aussi, récemment, ce qui est intéressant, c'est  
14 que, il y a des contacts, la prévention de contact entre la violence domestique et les...  
15 c'est-à-dire les victimes de violence domestique et de... d'homicides.

16                              Et je pense que l'aspect le plus fondamental de ces systèmes c'est  
17 qu'on peut pas savoir, en savoir plus sur l'incidence, parce qu'on a pas... Donc, il n'y a  
18 pas de façon de capturer, justement, de capturer le tout, à travers tout le pays. Et donc,  
19 les juridictions vont entreprendre d'autres approches. Donc, j'ai mentionné lors de mon  
20 travail, que, il y a toujours des lacunes et qui vont concerner les femmes qui sont  
21 toujours... qui courent toujours le risque. Et ça c'est pour le manque de données  
22 existantes.

23                              Donc, je pense qu'il y a beaucoup de potentiel pour ceux qui ne  
24 connaissent pas cela. Pas mal d'entre eux. Il y a des équipes d'experts qui vont  
25 travailler ensemble. Et donc, ils ont des analystes médicaux qui ne... qui travaillent à  
26 travers le Canada, mais qui n'existent pas... qui ne sont pas partout, dans toutes les  
27 provinces. Et vont... ils vont revoir le tout sur une base régulière, et travailler sur  
28 comment empêcher ces violences à l'avenir. Donc, il est question d'une liste détaillée

1 des facteurs de risque qui vont créer, ou encourager la violence domestique de pas  
2 mal... dans pas mal de cas. Les femmes sont des victimes et deuxièmement aussi, il y  
3 a des recommandations.

4                   Donc, nous avons cette richesse d'informations qui existe à travers  
5 tout le pays et il y a des équipes qui existent. Mais il y a quelques problèmes. Le  
6 premier, c'est que ce... ce ne sont pas toutes les juridictions qui ont cette initiative.  
7 Comme je l'ai déjà mentionné, c'est un (inaudible) de recueillir des informations à  
8 travers tout le pays. Le deuxième problème, et ce que vous aviez mentionné, ça  
9 comprend... il y a des lacunes qui existent aussi en Grande-Bretagne. Donc, il y a une  
10 grande variation en termes de qualité, pour chaque analyse ou examen de monde.

11                   Donc, dépendamment du type de la victime, du type de l'auteur,  
12 des circonstances, il se peut qu'il y ait peu d'informations. Et donc, tous les intervenants  
13 ont travaillé sur cela et donc, il y a un recueil d'informations qui est un important  
14 chapitre. Le fait que c'était pas de la violence anti - désolée - ... Donc, ça, c'est une  
15 autre... un autre problème. Donc, je pense que le point final au sujet de ce processus,  
16 c'est que malgré toutes ces recommandations ont été faites, dans un contexte  
17 canadien, mais aussi dans d'autres contextes où existent des juridictions. Mais nous ne  
18 le savons pas, qu'est-ce qui a été recommandé.

19                   Donc, il y a des recherches qui se sont attardées sur certains  
20 secteurs en particulier, mais on sait pas c'est quoi la fréquence des recommandations.  
21 Et le contenu des recommandations. Mais il est question aussi que les institutions et les  
22 agences s'y attardent plus et on travaille plus ou en savoir... pour savoir plus sur les  
23 répercussions.

24                   Donc, mon équipe, actuellement, ce qu'on fait, on entreprend le  
25 premier pas pour voir c'est quoi les recommandations. Mais c'est un tout petit pas dans  
26 le (inaudible) initiatives ont été prises en Ontario, entres autres. On... donc, on devrait  
27 s'engager, parce qu'il y a des informations, des initiatives qui ont identifié... Donc, ils  
28 vont passer de personnes, des relations, on va voir qu'est-ce qu'ils peuvent suggérer



1 pour changer le système.

2                               Donc, voilà, je vous ai envoyé un chapitre dans lequel il y a plus de  
3 détails. Que ce soit sur les bienfaits ou sur les critiques.

4                               **Dre EMMA CUNLIFFE** : Merci beaucoup de nous en donner, nous  
5 en dire plus sur un domaine aussi compliqué. Et donc, vous refe... vous faites référence  
6 au travail que vous avez... Donc, 003419, et je vais faire le suivi avec vous pour nous  
7 assurer que nous les avons aussi.

8                               Commissaires, je voudrais conclure, justement, toutes mes  
9 questions aujourd'hui. Donc, pour vous donner aussi l'opportunité de poser des  
10 questions, si toutefois vous en avez?

11                              **COMMISSAIRE MACDONALD** : Merci beaucoup. Commissaire  
12 Fitch?

13                              **COMMISSAIRE FITCH** : Merci! Merci tout le monde pour vos  
14 contributions très importantes pour aujourd'hui. Et tous les documents que vous avez  
15 fournis, ces questions assez larges. Ça concerne les informations d'un certain nombre  
16 de sujets que vous avez discuté. Je pense que la bonne idée, c'est que... quelques  
17 seraient les recommandations de ce groupe? Lorsqu'on voit l'attitude publique à l'égard  
18 des femmes et des filles et toutes ces questions qui ont été couvertes aujourd'hui. On  
19 parle de changement organisationnel, changement de culture institutionnelle, en  
20 particulier par rapport à notre mandat qui est de considérer le comportement  
21 institutionnel, l'intervention de la police.

22                              Parfois, il est facile de dire, oui, on peut former les gens, on peut  
23 continuer avec les formations, on peut recruter de façon différente. On voit le rapport, et  
24 le nombre de recommandations qui arrivent de ce... de là. Ben, j'espère que j'aurai  
25 cette réponse. Mais bon, je sais qu'on n'a pas le temps, mais de votre point de vue,  
26 qu'elle... si il est question d'opter pour une seule recommandation, qu'elle serait la  
27 recommandation clé qui va avoir le plus de valeur pour un changement organisationnel  
28 de culture, au sein d'une institution de maintien de l'ordre telle que la police, qu'elle

1 serait cette recommandation? Si vous aviez un choix, qu'est-ce que ça serait?

2 **Dre JUDE MCCULLOCH** : J'ai songé à cette question depuis  
3 environ 30 ans, en fait. Et selon moi, c'est une question de rede... redevabilité. Et la  
4 redevabilité doit être indépendante, elle doit être soutenue pas des... des lois qui fait  
5 que l'instance qui s'en occupe est de fort pouvoir et doit... et cette instance-là doit faire  
6 preuve d'impartialité. Les meilleurs compris... les meilleurs modèles, plutôt, c'est  
7 ombudsman de la police au... en Irlande du Nord. À l'international, on le voit que c'est  
8 la meilleure des solutions. C'est ce qu'on considère dans l'État de Victoria.

9 Je dis redevabilité, parce que l'impunité est ratt... reliée à la  
10 culture. Et je pense que c'est le point domaine que les politiques et les lois ont tendance  
11 à être bien ordonnées. À Victoria, nous avons de belles politiques, de belles lois et une  
12 bonne part de l'Australie a... fait la réforme de ses droits et la formation des... de la  
13 police et des politiques de la police. (Inaudible) on peut... on peut les améliorer, mais la  
14 difficulté c'est dans la mise en œuvre.

15 Me semble que c'est Amanda qui disait que la formation, une  
16 bonne part... Il n'y a pas beaucoup de preuve que c'est efficace. Mais les mécanismes  
17 de redevabilité sont tellement importants, selon moi. Je suis 100 pour cent d'accord.

18 **Dre AMANDA DALE** : J'ajouterais à ces propos-là, un  
19 embouteillage qui se passe, si on ne forme qu'une seule... qu'un seul élément de  
20 l'intervention en matière de justice pénale. Nous avons des enjeux avec les  
21 programmes d'études au... dans les écoles de droit, des enjeux associés à la  
22 sensibilisation de la magistrature, qui a une indépendance qui est défendue de façon  
23 constitutionnelle, que l'on interprète souvent comme une résistance à les nouvelles  
24 connaissances. Il y a beaucoup de nouvelles connaissances au sujet de ce domaine de  
25 la violence. Ce n'est pas un parti pris. Il s'agit de nouvelles connaissances. Et il y a eu  
26 des efforts considérables, et certaines des personnes dans cette salle-là ont fait partie  
27 de ces efforts considérables. Mais on doit se concentrer là-dessus aussi.

28 La police a savoir, malgré la meilleure formation des mondes, que

1 si la Couronne va les... ne va pas les prendre au sérieux, n'a pas le temps et savent  
2 que le juge ne va pas être ouvert à cela. Si y a pas de communications dans les  
3 différents tribunaux, en dehors de la famille criminelle et qu'y a un parti pris dans un  
4 système de tribunal, si on a à intervenir des éléments de preuve d'un autre section, si  
5 on ne... n'accorde pas l'attention qu'il faut, peu importe le... le... à quel point on forme  
6 la police, il y aura encore des embouteillages.

7 Un autre élément que vous allez sans doute discuter plus tard cette  
8 semaine, c'est la différence en matière de définitions à travers le Canada. Et toute la  
9 gamme de forces policières, au... au... à laquelle... auquel les femmes doivent avoir  
10 recours lorsqu'ils cherchent la protection (inaudible).

11 IL y a, dans une fédération, il y a des enjeux intéressants, associés  
12 à ces compétences-là. Mais vous avez demandé une réponse au sujet de la police. Je  
13 suis cent pour cent d'accord avec la réponse que nous venons d'entendre. Mais je veux  
14 quand même compliquer la donne. Malgré le fait qu'on cherche la simplicité. Cet  
15 élément-là doit, justement, représenter toute l'intervention du système de la justice. La  
16 police n'est pas la seule instance qui en est responsable.

17 **Dre BARBARA PERRY** : Si je peux ajouter une problématique  
18 davantage... davantage, on peut avoir la meilleure formation, la meilleure culture, il y a  
19 toujours une culture de misogynie et de racisme au sein des services policières. On a  
20 vu, dans le contexte canadien, on a révélé des choses au niveau de la GRC, des  
21 Forces armées canadiennes, de passer des examens des systèmes... des services de  
22 policiers municipal en matière de racisme, c'est un grand problème qui va au-delà de la  
23 formation. On doit changer la culture. On doit faire rentrer différentes personnes dans  
24 les organisations.

25 Mais, c'est la question de la poule et l'œuf. Comment faire rentrer  
26 des gens dans les organisations. Ils vont... ils savent qu'ils vont être marginalisés ou  
27 peut-être même des cibles d'agression de... de victimisation. Il y a pas de réponses  
28 faciles, mais c'est un rappel que c'est plus profondément enraciné que les questions

1 politiques et de sensibilisation.

2 **Dre MYRNA DAWSON** : Je voudrais intervenir à cet égard pour  
3 être d'accord avec tous les propos de... des autres membres du... du... du panel.  
4 Malgré qu'il y ait une culture de misogynie dans son... dans la société dans son  
5 ensemble, c'est encore plus grave lorsque c'est intégré aux services policiers et dans  
6 leurs interventions avec les victimes traumatisées. Une de mes recommandations, c'est  
7 ce qui m'a intéressée dans ce travail il y a 30 ans, c'est poser la question pourquoi est-  
8 ce que l'intimité va à l'encontre du droit? Pourquoi est-ce que les services policiers...  
9 les services po... pourquoi est-ce que les services policiers veulent pas s'engager avec  
10 la violence intime, lorsqu'elle se passe? Pourquoi est-ce que les services policiers  
11 perçoivent la violence intime comme quelque chose de moins grave?

12 On veut tous être... fermer la porte là-dessus. Parce que c'est  
13 une... un crime de nuisance. Ça, c'est un enjeu... et ça c'est tout au long de du  
14 système de justice pénale. C'est pas juste dans... chez la police. On retrouve ça chez  
15 les procureurs, les juges. C'est les... la police... en fait, c'est les fournisseurs de  
16 première ligne. Pourquoi est-ce qu'ils pensent, malgré le fait que la violence conjugale  
17 représente la plus grande partie de de ce qu'ils font? Pourquoi est-ce qu'ils ne veulent  
18 pas, finalement, s'aborder... ou s'attaquer au problème?

19 **Dre ALLISON MARGANSKI** : Pour intervenir aussi, il y a plusieurs  
20 études qui ont cherché à augmenter la diversité au sein des services policiers. Eux, ils  
21 ont identifié que le simple fait d'ajouter des femmes ou des personnes de couleur aux  
22 services policiers ne change pas la culture des forces policières. Alors, on doit  
23 considérer la nature masculinisée de l'institution : pourquoi est-ce qu'on utilise ceci?  
24 Est-ce qu'il y a des systèmes alternatifs de justice qui pourraient être tout autant  
25 efficaces? Notamment je songe aux crimes précurseurs, des précurseurs aux  
26 évènements dans les pertes massives. Est-ce que la criminalisation est la meilleure  
27 intervention? Nous savons que les groupes minoritaires sont ceux qui sont les plus  
28 touchés par les actes des services policiers et cela a un impact sur leur vie et ceux qui

1 les entourent qui seraient différents de chez d'autres individus.

2                               Au niveau des forces... des services policiers, il faut une  
3 compréhension plus de redevabilité, il faut des systèmes de justice alternative, il faut  
4 des centres de ressources qui puissent... qui ont des renseignements qui peuvent être  
5 utilisés par différents praticiens et des gens qui sont touchés et bien d'autres, et je dois  
6 vraiment insister qu'on doit faire davantage de preuves de proactivité et vraiment être  
7 centrés sur des stratégies d'intervention centrées sur les hommes pour prévenir la  
8 violence avant qu'elle ne se produise lorsqu'il y a des signes d'alerte. On le voit  
9 (inintelligible) tous ceux qui sont touchés pour apporter de véritables changements. Au  
10 sein d'un système de justice pénale, on a écarté les victimes et les survivants des  
11 violences ou on a minimisé leurs expériences, alors on doit s'assurer qu'on les inclut,  
12 ces gens-là, dans les interventions.

13                               **COMMISSAIRE FITCH:** Est-ce qu'il y avait quelqu'un d'autre qui  
14 voulait intervenir? Je l'ai limité à une seule chose, alors je m'attendais... je voulais avoir  
15 cette différente perspective et l'élaboration. Alors, merci d'avoir répondu à cette  
16 question-là.

17                               **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Madame la commissaire  
18 Fitch.

19                               Madame la commissaire Stanton?

20                               **COMMISSAIRE STANTON:** Merci bien.

21                               Plusieurs d'entre vous ont parlé de ceci, évidemment la mise en  
22 œuvre. Au fil des ans, nous avons vu, il y a toute une foule de recommandations qui  
23 sont émises et on a vu certaines des mêmes recommandations à répétition, et la  
24 difficulté semble être les obstacles à la mise en œuvre. Nous savons ce que nous  
25 devons faire, mais nous ne le faisons pas. Alors, il y a une résistance à la mise en  
26 œuvre sur le plan de ce qu'on sait ce qu'on doit faire. Oui, il s'agit de culture. Vous avez  
27 tous parlé de cela en quelque sorte, mais je voudrais savoir s'il y a des stratégies

1 concrètes pour aborder les obstacles à la mise en œuvre de recommandations que  
2 nous avons reçues à de nombreuses reprises.

3 **Dre AMANDA DALE:** Alors, une des réponses, c'est en vertu de  
4 mon expérience de recherche sur le plan d'action sur la violence faite aux femmes.  
5 Dans certaines compétences, il y a un rôle de personne ombuds pour aborder la  
6 violence fondée sur le genre, cette personne-là est indépendante du gouvernement et  
7 elle relève du Parlement et fait le suivi de la réussite de la mise en œuvre des  
8 politiques, des procédures, des rapports d'enquête et ainsi de suite qui ont été  
9 présentés au gouvernement pour leur mise en œuvre. Je crains quand même que sans  
10 une composante législative, comme mon collègue vient de dire, au niveau de l'enjeu de  
11 services policiers, on a recours au système parlementaire. Génial! Ce qui signifie qu'il y  
12 a toute une nouvelle gang dans quatre ans que ça pourrait ne plus être une priorité.

13 Il y a des éléments vraiment qui font concurrence au niveau de ce  
14 qu'un ministre va aborder dans un portfolio qui est complexe, cela dépend de la relation  
15 entre les ministres et leur personnel pour faire la mise en œuvre partout dans le  
16 gouvernement, sans parler de l'intervention au sein des autres gouvernements dans les  
17 régions. Sans l'indépendance, l'expertise et les conseils de ceux qui ont vécu les  
18 systèmes dont on parle, soit en tant que survivantes ou en tant que personnes sur le  
19 terrain qui voient les obstacles et perçoivent les obstacles à tous les jours au nom des  
20 survivantes, sans cette expertise qui puisse guider le rôle de la personne ombuds, on  
21 ne sait pas si ça fonctionne ou non.

22 Même comme directrice générale dans une clinique qui n'avait que  
23 40 membres de personnel, moi, je devais aller au travail dans la salle des  
24 enregistrements pour savoir si moi, j'étais au courant des obstacles qu'eux ils  
25 percevaient ce jour-là, cette semaine, ce mois-là, quelles sont les tendances, qu'est-ce  
26 qui se passe, est-ce que les abris sont pleins. Même si j'ai travaillé dans ce domaine-là  
27 depuis 40 ans, je ne peux pas présumer que je connais tous les éléments. Si j'ai fait

1 tout mon travail de défense des droits, que je pense que j'ai complètement raison, et là  
2 je rentre dans la salle des enregistrements, ils disent, non, ça ne fonctionne pas.

3                   Voilà ce qu'il nous faut dans le sens plus large pour entourer la  
4 mise en œuvre : un effort planifié et coordonné sur... en ce qui a trait à cette infraction  
5 immense en matière de santé publique et des droits de la personne.

6                   **COMMISSAIRE STANTON:** Le modèle ombuds, c'est un bon  
7 modèle, mais quels sont les incitatifs pour prendre des mesures en ce qui a trait à ce  
8 qu'un homme... une personne ombuds puisse identifier comme lacunes? On peut  
9 identifier, on peut souligner qu'il y a un défaut de mise en œuvre, mais moi, ce que je  
10 cherche, c'est quelle est la façon pour inciter la mise en œuvre. Bien sûr, c'est très  
11 important d'avoir un mécanisme de redevabilité, et je reconnais, Docteur McCulloch,  
12 votre recommandation, oui, absolument, mais l'élément qui pose encore défi, c'est la  
13 capacité de passer à des meilleurs résultats, même lorsqu'on signale un défaut en  
14 matière de mise en œuvre. C'est une immense question, trop grande à répondre dans  
15 les prochaines quelques minutes, mais c'en est une qui me préoccupe en quelque  
16 sorte.

17                   **Dre AMANDA DALE:** Une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que  
18 nous sommes encore là. Voilà, c'est 40 ans de défense des droits pour plusieurs d'entre  
19 nous, il y a des nouvelles défenseuses des droits qui rentrent en poste à tous les jours,  
20 à chaque semaine. Il y a des familles qui ont exigé une enquête publique qui sont dans  
21 la salle, c'est nous tous qui vont garder... assurer la redevabilité du gouvernement.  
22 C'est pas juste une question d'accorder ces responsabilités à une autre personne et  
23 d'attendre notre retraite. Alors, tout le corps démocratique a un rôle à jouer aussi.

24                   C'est un bon ésotérique comme réponse. Ayant chevauché le rôle  
25 entre la défense des droits et la mise en œuvre, pour moi, c'est essentiel.

26                   **COMMISSAIRE STANTON:** Oui. Je voudrais quand même arriver  
27 à comprendre. Malgré au-delà d'une décennie d'expériences dans cette salle virtuelle et  
28 dans cette salle ici, nous tous, nous avons tous fait le travail, nous avons tous occu...

1 nous avons tous des rôles dans le service public, nous avons tous des clients parce  
2 que dans... au cœur... dans l'essentiel, on veut retrouver cette réponse-là, ça fait partie  
3 de pourquoi nous sommes là en quelque sorte, mais chacune de ces réactions-là a  
4 tendance de produire un ensemble de recommandations, ça devient un modèle qui...  
5 dont les résultats continuent de nous fuir. Juste sur le plan d'une transition  
6 fondamentale que nous avons tous identifiée après plusieurs exercices, c'est quelque  
7 chose qui devrait se produire. Cet aspect-là, qui est le... qui est vraiment le fléau  
8 d'aborder de façon collective ce que nous percevons, peut-être que je suis juste en train  
9 de le nommer et on va continuer d'essayer de l'aborder, mais, de toute façon, merci  
10 bien de votre contribution d'aujourd'hui, c'est fort apprécié.

11 **Dre MYRNA DAWSON:** Est-ce que je peux juste intervenir  
12 rapidement avec une intervention rapide? Il me semble que c'est des interventions du  
13 milieu populaire en montant afin de faire la mise en application des lois établies  
14 nationalement, à moins que si les collectivités ne le font pas, si elles n'ont pas les  
15 ressources qu'il faut, si on ne les fait pas intervenir, venir dans la discussion sur ce que  
16 c'est dont on a besoin, il va demeurer un écart entre ce qui est mis en œuvre par les  
17 gouvernements provincial et fédéral et ce qui se passe sur le terrain.

18 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci.

19 Monsieur le commissaire MacDonald.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui.

21 Merci à vous tous, un grand merci à vous tous.

22 Je vais d'abord vous remercier, Emma, de votre excellent travail en  
23 tant qu'animatrice, mais je veux remercier également du grand nombre... du grand  
24 montant de travail que vous avez fait, Serwaah aussi, que vous avez toutes les deux  
25 fait pour rassembler un panel tellement génial : Docteur Dale, Docteur Dawson,  
26 Docteur Maher, Docteur Marganski, Docteur McCulloch, Docteur Perry, et  
27 Docteur Cukier a dû quitter il y a quelques instants pour un autre rendez-vous,.



1 L'expérience collaborative et la sagesse qui en découle autour de  
2 cet espace virtuel et physique, c'est étonnant. Y'a quelqu'un qui a déjà fait les  
3 mathématiques, celle-là les calculs, cela fait au-delà de cent ans d'expérience. Nous  
4 avons la grande chance d'avoir... de tirer parti de tout cela aujourd'hui. Moi, j'en  
5 apprends tellement et j'en suis fort reconnaissant.

6 Merci sur deux plans. Merci bien de vos contributions publiques  
7 sans relâche afin d'aborder la violence conjugale et la violence fondée sur le genre et la  
8 violence familiale. Vous avez consacré toutes vos vies professionnelles à cet égard, et  
9 en guise d'exemple, la docteure Cukier a dû partir à un autre rendez-vous, et on  
10 comprend que c'est souvent sous-estimé, et nous vous remercions de votre  
11 persistance, votre ténacité et votre optimisme.

12 Alors, j'ai lu dans au moins un des articles au sujet des  
13 traumatismes que l'on prend sur soi... qui accompagne le travail que vous faites, nous  
14 vous sommes reconnaissants de nous avoir aidés avec notre travail important, mais  
15 difficile, cela a impliqué beaucoup de travail supplémentaire, on vous a envoyé  
16 beaucoup de documents, et les gens vont comprendre si je salue particulièrement les  
17 efforts des docteurs McCulloch et Maher, c'est probablement 3 heures du matin en  
18 Australie, et nous sommes... nous apprécions énormément. Non seulement cela, on  
19 vous a fait ceci deux fois et dans l'espace d'une semaine, alors c'est fort apprécié.

20 Nous apprécions aussi ce rappel de cette fausse dichotomie entre  
21 la violence publique et privée et aussi de cette hiérarchie de la violence. La collègue a  
22 dit : nous avons ici un problème qui est généré et c'est le problème de tous et de toutes.

23 Donc, je viens d'aborder... de n'aborder que quelques thèmes qui  
24 sont d'une importance capitale pour nous dans notre travail et aussi de certaines  
25 recommandations très pratico-pratiques et précises que nous avons reçues de chacune  
26 de vous, donc au nom de toute l'équipe de la Commission, un grand merci de votre  
27 temps précieux qui est... et d'être venues aujourd'hui. C'est très, très apprécié.

1                                   **COMMISSAIRE STANTON:** Merci beaucoup encore une fois.

2 L'expertise et les perspectives que nous avons écoutées aujourd'hui nous ont aidés à  
3 explorer les causes et conséquences et les circonstances de ces incidents sur tous les  
4 facteurs déterminants et contextuels qui mènent à... qui ont mené à cet évènement de  
5 pertes massives, et si quelqu'un... si vous ou quelqu'un que vous connaissez a besoin  
6 de soutien pour la violence, veuillez songer à contacter l'un des services qui est  
7 disponible sur notre site web. Il y a aussi des rapports commandés en matière de ces  
8 thèmes qui sont disponibles sur le site de la Commission et on vous incite à vous servir  
9 de ces documents.

10                                   On veut aussi vous rappeler notre processus de représentations  
11 publiques et nous sommes très reconnaissants des gens qui ont mis de telles... fait de  
12 telles représentations et qui sont utiles. Si vous avez envie de faire une représentation  
13 comme celle-là, utilisez le formulaire sur notre site.

14                                   Demain, le dernier document fondamental sera présenté par  
15 l'avocat de la Commission qui porte sur les malversations financières. Nous allons aussi  
16 écouter Maxwell et... on va écouter le gendarme Maxwell et sa réponse à une plainte  
17 qui a été présentée par Brenda Forbes.

18                                   Il y a aussi de nouvelles discussions de table ronde sur les  
19 différentes interventions et réponses communautaires, il y aura aussi des témoins qui  
20 vont parler de leurs rapports commandés sur les pratiques d'évaluation psychologique.

21                                   Encore une fois, merci. On se voit demain matin.

22 **--- L'audience est levée à 13 h 03**

23

24

25

26

27

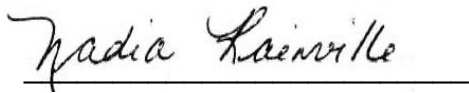
28

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14

### CERTIFICATION

I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes capacités, et je le jure.

A handwritten signature in cursive script that reads "Nadia Rainville". The signature is written in black ink and is positioned above a solid horizontal line.

Nadia Rainville